

Patinoire : l'animation reine de l'année !

DOSSIER

**8 Maires de la rive droite
exigent l'amélioration
des transports
ferroviaires et des
trains plus rapides**

PAGE 4

Les médaillés du travail
ont été à l'honneur

Page 26

Ces lignes qui
transportent. Le point
sur le STRDV

Page 12

Tout va bien à la restaura-
tion quoiqu'en disent
les mauvaises langues !

Page 8

GDE. Ce qui est possible
ailleurs doit l'être à
Limay !

Page 6

Êtes-vous prêt à passer
au numérique ?

Page 16





Mme BOURÉ
1^{re} Adjointe au Maire
Politique de la Ville, Vie Associative, Sports, Coopération décentralisée, Restauration.
Permanence :
Lundi 14h30 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. BOUTRY
2^e Adjoint au Maire
Cadre de vie, Travaux, Circulation, Commission de sécurité, Elections.
Permanence :
Sur rendez-vous.



Mme BOCK
3^e Adjointe au Maire
Action sociale, Handicap, Insertion, Seniors, Transports.
Permanence :
Mercredi 15 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. NEDJAR
4^e Adjoint au Maire
Eaux, Assainissement, Traitement et valorisation des déchets.
Permanence :
Samedi 10h30 à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme NORMAND
5^e Adjointe au Maire
Culture, Scolaire, Réussite éducative.
Permanence :
Lundi 9h à 12h.
Sur rendez-vous.



M. BRAMS
6^e Adjoint au Maire
Commerce, Artisanat, Risques industriels, Anciens Combattants.
Permanence :
Lundi 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous.



Mme COUTURIER
7^e Adjointe au Maire
Urbanisme, Habitat, Logement, Affaires foncières.
Permanence :
Lundi 10h à 12h Urbanisme.
14h30 à 17h Logement.
Sur rendez-vous.



M. ROUZIERE
8^e Adjoint au Maire
Petite enfance, Enfance, Parentalité.
Permanence :
Samedi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme BOYER
9^e Adjointe au Maire
Jeunesse.
Permanence :
Mercredi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.

En 2011, ensemble faisons bouger Limay.

Le début d'année est toujours propice à la formulation de vœux. Pour que nos vœux se réalisent, il est nécessaire de favoriser le collectif. Le bonheur de chaque individu passe par l'égalité des droits, seul gage d'un vivre ensemble durable. Tous les Limayens sont attachés à leur ville !

Mon ambition est de mettre en valeur tous les talents, de puiser dans les richesses de la diversité pour continuer de bâtir une ville où il fait bon vivre et où l'on se respecte.

Une ville plurielle et unie autour des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, de laïcité, mais aussi de progrès social et de solidarité. Les projets, que nous allons impulser en 2011, vont dans ce sens !

La patinoire, installée en plein cœur de ville du 17 au 25 décembre, a été une belle réussite. Nous sommes heureux d'avoir pu offrir cette petite tranche de bonheur et de rêve à tous les jeunes de tous les quartiers.

Limay Beach, sera renouvelé et amélioré cet été. Il constituera un lieu central d'activités sportives, de culture, de loisirs et de détente pour passer un peu de bon temps, en famille.

L'habitat, de 2011 à 2013, les travaux de réhabilitation du parc social de la ville vont se poursuivre. Après les rénovations achevées ou en cours de réalisation à la Gare, aux Corot, au centre-ville, au foyer AFTAM et aux Croms, les projets de rénovation au 129 bd Wilson, aux Champarts, au Village, et nous l'espérons, quelques investissements à la Chasse, vont devenir réalité.

Le Foyer Marie Baudry, très belle maison, dédiée aux activités des plus anciens, sera rénové en 2011/2012 et le rez-de-chaussée deviendra accessible à tous, et l'extension du restaurant F. Buisson sera achevée.

La maison du parc de la Rose-raie va devenir en 2011 la Maison de la Jeunesse. Dotée d'un nouveau projet et de moyens supplémentaires pour favoriser l'emploi, cette maison commune sera ouverte à tous les jeunes de la ville.

Les carrières, classées Réserve Régionale Naturelle pour la richesse écologique qu'elles recèlent, seront valorisées dans le cadre de la mise en œuvre d'une première tranche de travaux sur le front de taille.

L'environnement, la nouvelle station d'épuration du SMARD sera mise en service. Le projet de revente de l'eau épurée aux industriels deviendra opérationnel. Ainsi Limay va renforcer son statut de ville à la pointe de l'innovation écologique.

Le Sport, Limay vient d'accueillir les 15 et 16 janvier la coupe de France d'escalade et recevra les 2 et 3 avril la demi-finale des Championnats de France de Gymnastique Féminine.

Éducation. Pour l'éducation de nos enfants, un restaurant et 2 salles d'activité seront construits à l'école J. Ferry.

Les travaux de construction d'une **salle polyvalente** de 1000 m², derrière la Médiathèque, s'enclencheront en 2011.

Une ville plurielle et unie autour des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, mais aussi de progrès social et de solidarité.

Le Commerce, 3000 m² de commerces vont s'installer en contrebas de Carrefour. L'objectif de cette Zone est d'élargir l'offre commerciale sur la rive droite et ainsi limiter la fuite vers la rive gauche.

L'emploi, nous venons de signer la promesse de vente pour que Dunlopillo vienne s'installer sur une parcelle de 4 ha dans la ZI. Cette décision permet de préserver 450 em-

ploi directs dans le bassin de vie et éviter une nouvelle délocalisation.

Les transports, à mon initiative, 8 maires de la rive droite ont adressé un courrier au STIF pour demander des trains supplémentaires, plus rapides pour se rendre à Paris. Nous allons vous solliciter pour soutenir ces propositions.

La culture, nous allons en 2011 poursuivre notre réflexion pour que la programmation culturelle réponde toujours mieux à la diversité des attentes de tous les Limayens.

La restauration collective, un rapport récemment réalisé par un organisme de contrôle indique que notre **cuisine centrale est bien tenue**. Les quelques recommandations réalisées ont fait

l'objet d'un plan d'action instantané pour améliorer encore les choses.

L'intercommunalité, depuis 6 mois nous avons remis l'ouvrage sur le métier. 7 villes de la rive droite travaillent pour être en capacité de redéposer un nouveau projet sur le bureau du préfet avant la fin du premier semestre. Je précise que cette communauté de communes



« Les coteaux du Vexin » serait déjà opérationnelle si en 2007 le Préfet avait donné son accord.

Vous le voyez Limay avance ! Malgré les nouvelles contraintes financières, générées par la suppression de la TP et le gel des dotations d'Etat, nous allons travailler pour répondre aux besoins qui s'expriment.

Les élus du conseil municipal se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite. Je vous invite en 2011 à vous investir dans votre ville. La vie sociale et associative y est dense !

Vous pouvez compter sur votre maire ! Je suis motivé pour faire avancer Limay dans le sens du progrès. En 2011, restons sur l'essentiel, ne répondons pas à la polémique et aux mensonges colportés par des individus en mal d'idée.

SOYONS POSITIFS !

Votre Maire
Eric Roulot

Pour de meilleurs transports ferroviaires et des trains plus rapides !

Réunis le 4 décembre 2010 en mairie de Limay à l'initiative d'Eric Roulot, 8 Maires de la rive droite ont posé un regard critique sur les conditions de transports ferroviaires desservant leurs villes et demandent au STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France) de « réaliser dans les meilleurs délais une étude de mise en œuvre sur la base de leurs propositions ».

Quelle est la situation ?

Aujourd'hui, un nombre très important d'habitants de la rive droite transite chaque jour, soit en bus, soit en voiture, vers la rive gauche pour prendre le train. Résultat, on assiste à une saturation des gares de la rive gauche et à une augmentation du temps de transport pour traverser les ponts. En effet, passer de la rive droite à la rive gauche demande

du temps et parfois une bonne dose de patience, un temps qui pourrait être économisé s'il y avait pour ces usagers des trains plus rapides vers Paris Saint-Lazare au départ des gares de la rive droite : Limay, Porcheville, Issou, Gargenville, etc. De plus, ces gares possèdent de nombreuses places de stationnement gratuites qui ne demandent qu'à être utilisées.

Dans leur lettre adressée au Président du Conseil régional et Président du STIF, M. J-P. Huchon, les 8 Maires demandent que soit mis en place des « **trains supplémentaires plus rapides : omnibus de Mantes à Meulan-Hardricourt puis semi-directs de Meulan-Hardricourt à Paris Saint-Lazare avec arrêts à Conflans-fin-d'Oise, Conflans-Sainte-Honorine et Argenteuil.**

Ces propositions permettraient d'obtenir un gain de temps de transport de 20 à 25 minutes pour tous les usagers de la rive droite et d'améliorer les conditions de transports de Thun-le-Paradis à Paris. »

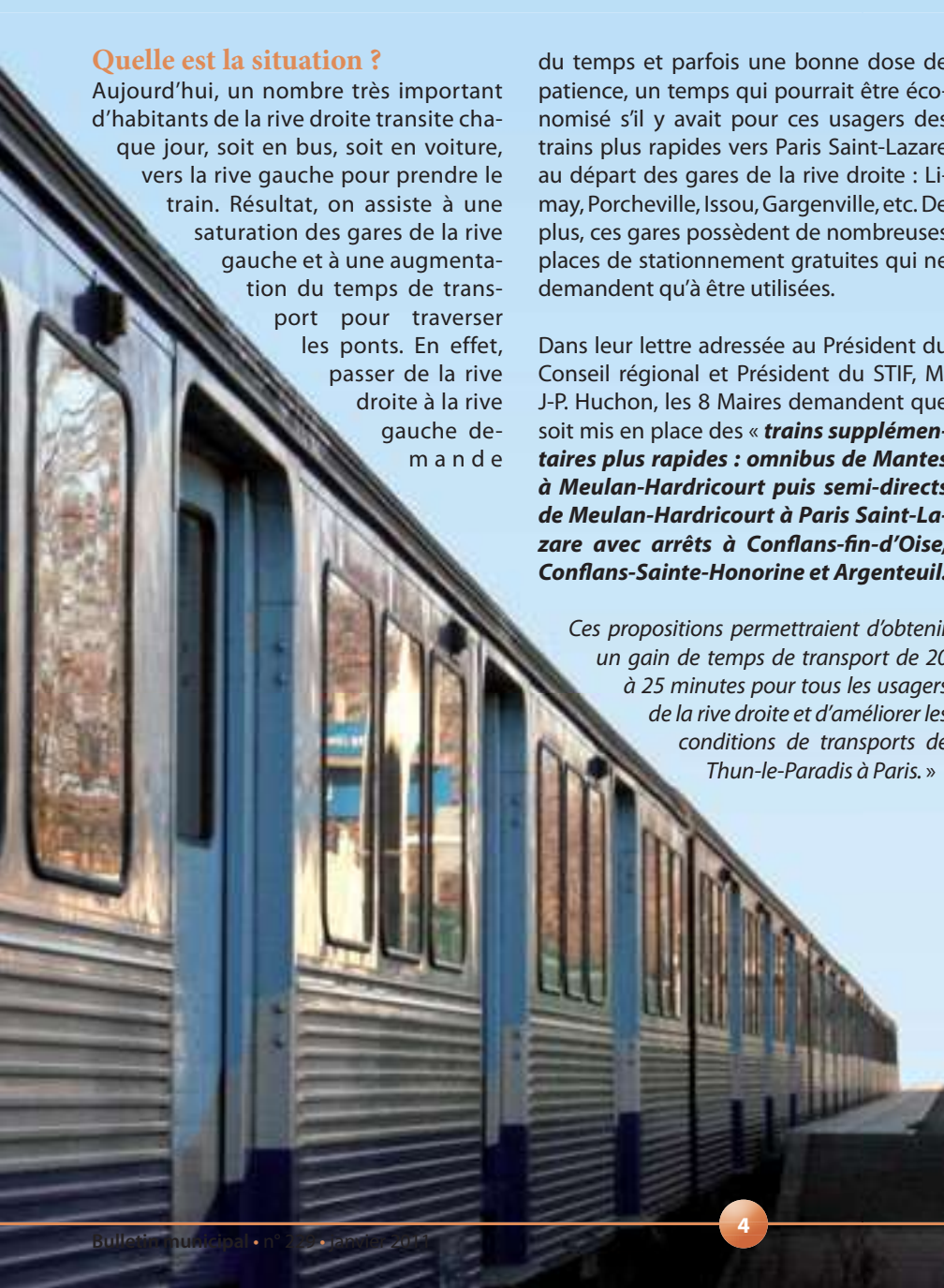
Autrement dit, le temps de trajet domicile/travail serait d'un plus grand confort et sans les inconvénients actuels (coût carburant, stationnement difficile et payant, etc.)

Ces propositions réalisables ont l'avantage de :

- Retrouver un temps de transport acceptable,
- Offrir de meilleures conditions de transport pour tous les usagers,
- Générer un gain de temps domicile/travail,
- Revitaliser les gares de la rive droite et de favoriser l'activité économique et commerciale,
- Réduire le trafic routier sur l'ensemble du réseau et des ponts entre les deux rives,
- Diminuer les émissions de CO2 générées par ces déplacements.

Ces propositions ont été également portées au débat public qui a lieu actuellement sur le projet Éole Ouest, car les signataires de la lettre au Président du STIF craignent que leurs gares et les usagers soient oubliés. Or les 8 Maires sont unanimes, les usagers de leurs villes doivent bénéficier d'une égalité de traitement : principe essentiel du service public.

** Les signataires de lettre adressée au STIF : M. Eric Roulot, Maire de Limay, M. Le Bihan, Maire de Porcheville, Mme Chevalier, Maire d'Issou, M. Ferrand, Maire de Juziers, Mme Delpeuch, Maire de Gargenville, M. Poirier, Maire de Meulan-en-Yvelines, M. Cassagne, Maire d'Hardricourt, M. Jeanne, Maire de Oinville-sur-Montcient.*





Carte-pétition à retourner en Mairie de Limay.

Le Maire, Eric Roulot, les élu(e)s de la majorité municipale et les Maires de la rive droite font des propositions concrètes pour améliorer les conditions de transports et réduire le temps de trajet.

Ils demandent au Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) d'instaurer des trains supplémentaires plus rapides : omnibus de Mantes à Meulan-Hardricourt puis semi-directs de Meulan-Hardricourt à Paris Saint-Lazare avec arrêts à Conflans-fin-d'Oise, Conflans-Sainte-Honorine et Argenteuil.

Ces propositions ont l'avantage :

- de générer un gain de temps domicile/travail et des économies (carburant, stationnement payant, bus...),
- de réduire le trafic routier sur l'ensemble du réseau et des ponts entre les deux rives,
- de diminuer les émissions de CO2 que génèrent tous ces déplacements,
- de revitaliser le secteur de la gare et de favoriser l'activité économique et commerciale,
- de libérer des places de stationnement en centre-ville au profit des parkings gratuits de la gare.

Je soutiens ces propositions

Nom : Prénom : Signature

Ce qui est possible ailleurs

Le Maire, accompagné de Tristan Brams, de deux représentants de l'association de riverains – ARPAL - et de Célia Destrée spécialiste des questions relatives aux risques industriels pour la ville, ont visité le 17 décembre dernier une société spécialisée dans le recyclage de la ferraille, des VHU (véhicules hors d'usage) et métaux ferreux et non ferreux.

La délégation a pu constater de visu qu'il existe un bon nombre d'aménagements et de solutions technologiques permettant de réduire au maximum les nuisances et les pollutions issues du processus de destruction des VHU (véhicules hors d'usage).

Concernant l'arrêté préfectoral d'exploitation :

- le taux de poussières est de 20 mg/Nm³ alors qu'il est de 40 mg/Nm³ à GDE 2 Limay.

Concernant la dépollution de VHU

- Une unité de dépollution est installée sur le site,
- Un pré-broyeur/déchiporteur existe sur ce site depuis l'origine,

- 3 salariés assurent un contrôle visuel continu avant l'entrée des VHU dans le pré-broyeur/déchiporteur,
- Un autorégulateur est installé sur le broyeur afin d'éviter les bourrages,
- les entreprises agréées qui fournissent la « matière première » respectent les règles de dépollution
- les explosions et surpressions sont de ce fait exceptionnelles.

Concernant les émissions de poussières :

- le système de traitement des fumées – cyclone humide - semble montrer une plus grande efficacité qu'à Limay.

Les horaires d'exploitation

- l'organisation du travail permet l'arrêt du fonctionnement du broyeur à 16h, 16h30.

- l'entreprise travaille en flux tendus, ce qui a l'avantage de générer peu de stockage et de réduire ainsi les risques d'incendie,
- des caméras thermiques ont été installées.

Concernant le bruit

- le site est ceinturé d'un mur anti-bruit d'une redoutable efficacité (nid-d'abeilles). Les murs sont d'une hauteur de 3 mètres, voire de 6 mètres à certains endroits,
- le broyeur est capoté et totalement insonorisé (nid-d'abeilles),
- les chargements des résidus dans les camions se font sous hangar fermé et insonorisé. Ce qui a pour avantage de ne pas provoquer de poussière dans l'atmosphère.

Traitement des eaux

- le site est équipé d'une station d'épuration ultramoderne (système gravitaire complété d'une installation physico-chimique).

Par ailleurs, il est aujourd'hui possible de mesurer en continu les dioxines, furanes, et COV. Mesure qui va être rendue obligatoire pour les incinérateurs de déchets.

Conclusion du Maire : « Après les premiers investissements réalisés par GDE (pré-broyeur), les marges de progrès existent bel et bien pour améliorer la situation et réduire la pollution. Ce qui est possible ailleurs peut et doit l'être à Limay, et je suis prêt à en discuter avec les responsables de GDE, de la sous-préfecture et de la DRIEE* ».

* Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie.

Ce que nous avons déjà obtenu de GDE :

- L'installation du pré-broyeur/déchiporteur (coût d'environ 2 millions d'euros pour GDE et qui devrait être en fonction début 2011),



peut et doit l'être à Limay !



Il n'y a pas qu'à Limay que GDE est confronté aux élus et aux riverains. C'est le cas notamment à Salaise-sur-Sanne, dans l'Isère, où GDE a implanté un broyeur de nouvelle génération. Que constatent les élus locaux : que la réglementation actuelle n'est pas assez contraignante puisqu'elle permet à GDE « d'émettre des rejets toxiques ». Ces élus de l'Isère (toutes tendances politiques confondues) ont eux aussi demandé au ministre de l'écologie de l'époque, J.-L. Borloo, à être reçu. Comme pour notre demande il n'en fut rien, ils viennent de s'adresser à la nouvelle ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, demande à laquelle s'est associé Eric Roulot.

La délégation qui s'est rendue à Nantes a pu constater de visu que les technologies d'aujourd'hui permettent de réduire considérablement les pollutions.

- Le contrôle en continu des poussières et de la température des gaz,
- Une étude technique sur les nuisances sonores.

Outre ces avancées qui ont été obtenues sous la pression de la municipalité et des habitants de Limay et des environs, la ville et l'association des riverains (ARPAL), continuent d'exiger, un contrôle en continu des effluents gazeux chargés de COV (composés organiques volatils), dioxines et furanes non prévus dans l'arrêté d'auto-

risation d'exploitation initial. Ce type de mesures, que la technologie permet aujourd'hui, est mis en œuvre par d'autres entreprises, notamment les usines d'incinération des ordures ménagères.

Dans la pétition*, la municipalité et l'ARPAL, demandent qu'au-delà des décisions obtenues, GDE investisse dans le capotage intégral du broyeur, la mise en place de filtres performants pour améliorer le dépoussiérage des fumées. Que GDE procède à l'arrosage des composés issus du broyeur et des matières stockées, que des

murs antibruit soient installés autour de la plateforme et que l'étude indépendante commanditée par la ville se déroule dans de bonnes conditions.

*Au 31 décembre, 800 Limayens avaient signé la pétition.

Nm³ : Le normo mètre cube, anciennement noté normo-mètre cube ou encore mètre cube normal, de symbole : Nm³ ou parfois m³(n), est une unité de mesure de quantité de gaz qui correspond au contenu d'un volume de un mètre cube, pour un gaz se trouvant dans les conditions normales de température et de pression.



Brèves

Élections cantonales

Le premier tour des élections cantonales pour élire les Conseillers généraux siégeant dans les assemblées départementales se déroulera le 20 mars (1^{er} tour) et le 27 mars 2011 (second tour). Les Conseillers généraux sont en effet élus au scrutin uninominal direct à deux tours. Un candidat pour être élu doit avoir recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés ainsi qu'un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits. Pour se maintenir au second tour, un candidat doit avoir obtenu au 1^{er} tour un nombre de suffrages au moins égal à 10 % des inscrits. Le mandat des Conseillers généraux élus en 2011 expirera en 2014 suite à la réforme des collectivités territoriales.

Le chômage croît dans les Yvelines

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi catégorie A s'est établi à 48 440 dans les Yvelines fin août 2010. Sur un an, il est en hausse de 5,6 %. Mais si l'on prend les catégories A, B et C, le nombre de chômeurs s'établit à 67 280, soit une augmentation de 7,5 % en un an ! Les secteurs les plus touchés, sont Trappes + 11 % ; Montigny-le-Bretonneux + 13,4 % ; Rambouillet + 9 % ; Versailles + 7,2 % ; Les Mureaux + 6,8 % ; Gargenville + 5,9 % ; Mantes-la-Jolie + 5,6 %. Parmi les demandeurs d'emploi catégorie A, 26 040 sont des hommes et 22 400 des femmes (le nombre de femmes a donc augmenté de 6,2 % en un an). Les moins de 25 ans sont au nombre de 6 880, soit + 1,2 %, et le nombre des 25 à 49 ans s'élève à 32 240, soit + 4,2 %.

Profil des bénévoles

Selon la dernière étude de l'Insee, un tiers des personnes de 16 ans et plus, soit 15,8 millions de personnes, étaient membres d'au moins une association en 2008. Quatre grandes catégories d'associations prédominent : le sport, les activités de 3^e âge, la culture et les loisirs. L'étude révèle que les hommes sont majoritaires et adhèrent plus aux associations sportives, de loisirs ou en lien avec la vie professionnelle, tandis que les femmes privilégient les associations à but social (3^e âge et défense de droits et d'intérêts communs). Le taux d'adhésion est de 26,3 % pour les 16-24 ans et progresse pour atteindre 36,9 % chez les 60-74 ans. Enfin, l'adhésion est plus fréquente parmi les personnes diplômées, les cadres, les professions intermédiaires et les personnes les plus aisées.

Besoin de sang pour répondre à l'urgence

80 Limayens et de Limayennes viennent de donner un peu de leur sang et de leur temps, en répondant présents à la collecte organisée par l'Établissement du Sang Français et l'Association du Don du Sang Bénévole de Limay, le 3 décembre 2010. Même le Maire, Eric Roulot a tenu à donner son sang comme pour encourager le maximum d'habitants à effectuer cette démarche au moment où les stocks de produits sanguins sont au plus bas. 280 établissements franciliens ont besoin de produits sanguins tout au long de l'année. Paradoxe, 4% de la population seulement

fait effectivement don de son sang alors que 88 % des Français considèrent que le don de sang est un acte « normal et utile ». En 2009, ce sont plus de 68 000 patients qui ont bénéficié d'une transfusion dans notre région.

Situation alarmante

En effet, la situation est alarmante et tous les groupes sanguins sont concernés. Cette situation difficile s'explique principalement par un déséquilibre croissant entre une demande en produits sanguins en constante augmentation (+ 4,5 % depuis 2008) et des dons qui progressent moins vite. 45 000 poches sont nécessaires chaque semaine pour répondre aux besoins des malades en France, par exemple. Pour éviter une pénurie, l'EFS (l'Établissement du Sang Français) appelle les donneurs et ceux qui ne l'ont encore jamais fait à donner leur sang.

Prochaine collecte 11 et 12 mars salle P. Kergomard.



Restauration municipale : une inspection sous contrôle

La Direction Départementale de la protection des populations des Yvelines – Service des Produits alimentaires – a effectué le 18 octobre dernier une inspection de la cuisine centrale municipale. Sur 54 points contrôlés portant sur le fonctionnement, le personnel, les équipements, les locaux, les matières et le plan de maîtrise sanitaire, une vingtaine de points ont été en « non-conformité mineure » et une seule « non-conformité moyenne ». Cette dernière concernant les locaux. Rien de dramatique, en somme, et qui ne méritait pas que l'opposition municipale attisât une inquiétude inutile en jetant la suspicion sur le service public de restauration par voie de désinformation. La conclusion du rapport de la Direction Départementale est on ne peut plus claire et sans équivoque sur la qualité des repas qui sont confectionnés chaque jour pour les élèves : « les locaux et les équipements sont bien entretenus et en bon état ». Et le rapport d'ajouter, que « les actions correctives ont été mises en œuvre suite à la dernière inspection du 10/03/2009 ». Effectivement, les contrôles sont fréquents et tout à fait nécessaires. Aucune collectivité n'y échappe d'ailleurs et notamment les collectivités qui possèdent encore une cuisine cen-

trale. C'est ainsi que les observations faites en 2009 ont été rectifiées ou se sont traduites par l'achat de matériel et la réfection partielle de locaux, autrement dit par un investissement important – qui se poursuit et se poursuivra – afin que le service de restauration municipale soit à la hauteur de ce que sont en droit d'attendre et d'exiger tous les usagers d'un service public. Après que l'opposition municipale ait semé la peur, la conclusion s'impose : une fois de plus il y eut « beaucoup de bruit pour rien » pour reprendre le titre d'une comédie qu'écrivit Shakespeare. Une comédie qui finit bien malgré l'intrigue et les turpitudes du début.



L'association Big Band Vexinée et la ville de Limay présentent la 15^e Foire Disques-BD Achat, vente, échange, dédicaces BD, concerts

6 février 2011 Gymnase Guy Môquet à Limay

L'association organise cet événement pour la 15^e année consécutive. Comme l'an dernier, vous découvrirez des stands amateurs et professionnels de disques (Vinyles, CD, DVD), bandes dessinées, affiches, figurines et autres partitions ou accessoires.

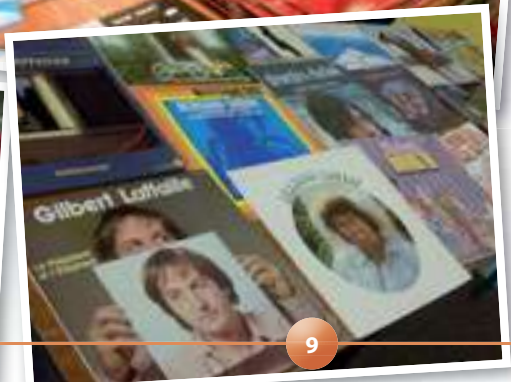
La manifestation se tient comme les années précédentes au gymnase Guy Môquet, lieu permettant d'accueillir une centaine d'exposants

Comme chaque année, l'intégralité de la recette des entrées sera reversée à des organisations caritatives du Mantois.

Animations

programmation musicale avec la présence de 2 groupes qui joueront pour vous le temps d'une pause près du bar !

Horaires : 9h à 18h
Nombre d'exposants : 100
Tarif Visiteurs : 1.5 €
(gratuit pour les - 15 ans)
Buffet : Boissons / Sandwichs
asso.bigbv@gmail.com
www.bigbv.org
Renseignements/
inscriptions
au 06.89.94.80.66



Impôts locaux

Il faut le redire, en 2010, la municipalité n'a pas augmenté les taux des impôts de la taxe d'habitation et du foncier bâti. Et ce, depuis 2006. Néanmoins, la feuille d'impôts des Limayens s'est encore alourdie. Deux raisons à cela : 1) l'Assemblée nationale, à la demande du gouvernement, a revalorisé les bases qui servent au calcul des impôts locaux de 1,2 %. 2), le Conseil général UMP des Yvelines a augmenté son taux de la taxe d'habitation de 14,8 %. Les deux colonnes s'additionnant : la part communale et la part départementale, le montant à payer a augmenté de 5% en moyenne. Un contribuable sans enfant qui avait payé 221€ en 2009 au titre de la part départementale paiera 242 € pour 2010. Quant à un foyer avec 1 enfant, la part départementale passe de 168 € à 193 €.

Fin de la démocratie locale

Le projet de réforme des collectivités territoriales a été adopté le 16 novembre dernier malgré l'opposition des élus qui s'inquiètent d'une véritable mise sous tutelle, d'un transfert programmé des missions de services publics vers le privé et d'une recentralisation. Cette réforme éloigne les élus des territoires par la création de conseillers territoriaux, regroupe les communes de façon autoritaire (l'intercommunalité sera désormais imposée). Les métropoles vont capter l'argent et nuire à l'autonomie des communes. C'est aussi la fin du cumul des subventions de la région et du département sur un même projet. Cela signifie que des communes ne pourront réaliser certains investissements. Suppression de la taxe professionnelle, gel des dotations d'État, destruction des services publics avec la refonte des politiques publiques (RGPP) et éloignement des élus des citoyens et de leurs besoins : cette réforme signe l'abandon d'une spécificité française qu'est la démocratie locale.

Les hausses en ligne

Après deux hausses successives des tarifs de l'électricité (+1,9 % en 2009 et + 3 % en 2010), le gouvernement a augmenté la facture d'électricité des ménages à hauteur de 3 % en janvier 2011. Pourquoi ? Pour financer le coûteux développement de l'énergie solaire. Cela portera la hausse des tarifs sur six mois à plus de 6%, soit une des plus fortes depuis près de 30 ans. La « contribution au service public de l'électricité » (CSPE) est ainsi revue à la hausse. Cette taxe, payée par chaque consommateur, finance notamment le développement de l'électricité photovoltaïque. Elle est également censée rembourser l'entreprise EDF qui rachète l'électricité solaire produite jusqu'à 58 centimes le KW, alors qu'elle le revend autour de 10 centimes.



La patinoire a réchauffé les cœurs !

La patinoire a rencontré un immense succès. Une initiative municipale saluée par tous ceux et toutes celles qui ont pris un immense plaisir à s'élaner sur la glace.

« **M**erci pour cette superbe initiative ! » « Merci pour le cadeau que vous nous faites ! » Ces expressions enthousiastes viennent d'enfants et d'adultes. D'autres se sont contentés d'un sourire, d'un petit salut de la main... Comme beaucoup - 1700 au total - nombreux ont été les enfants et les familles à joyeusement profiter de la patinoire installée pendant 9 jours sous la halle à marché, donnant à celle-ci des airs de vacances à la montagne.

Conviviale et bon enfant

Une initiative municipale qui, dès la première heure, a rencontré son public, divers et à l'image de la ville. Une démonstration du vivre-ensemble telle que l'avait souhaité la municipalité. Une aubaine pour tous ceux et celles qui n'ont pu partir... Surtout pour les enfants qui ont chaussé les patins et qui se sont lancés, parfois pour la première fois, sur cette piste comme tombée du ciel.



Le vivre-ensemble en mouvement

La patinoire a rencontré un réel succès populaire. Un plébiscite total. Elle a rassemblé et fait se côtoyer dans un même élan, parents, grands-parents, enfants et adolescents. Filles et garçons se sont retrouvés sur un pied d'égalité !

Des moments chaleureux

Autour de la patinoire, plusieurs commerçants avaient installé leurs étals et proposaient des boissons, des friandises, des crêpes et autres spécialités portugaises ou créoles.

L'investissement des associations - le Comité des fêtes, PatiGym, l'ALJ Tennis de Table, Peuples d'Ici et d'Ailleurs, l'Aéromodèle Club et l'AAQL -, est venu enrichir cette initiative de leurs animations.



Promenade en calèche, Père Noël et tempêtes de neige faisaient partie des animations proposées.

Que soient ici remerciés pour leur participation et leur engagement, les restaurants « Le Tigre », « Le Poveiro », Madinina pour les spécialités créoles et la boulangerie « Épi d'or ».

Joyeuses glissades

Durant 9 jours, les éducateurs sportifs du Centre d'Initiation Sportif municipal qui avaient en charge l'accueil et l'encadrement se sont dépensés sans compter. Ils ont permis le bon déroulement de cette action qui a réchauffé les cœurs.



La patinoire de Limay était gratuite et la seule de ce type dans la région. Inaugurée le 17 décembre par Sophie Boyer, Maire Adjointe à la Jeunesse, cette opération avait pour objectif de permettre aux habitants, et bien sûr aux enfants de profiter d'une animation durant cette période et d'animer le centre-ville et le commerce. Autrement dit de favoriser le vivre-ensemble, comme cela avait été initié cet été avec l'opération Limay Beach.



Les éducateurs se sont donnés à fond sans compter et ont contribué au bon déroulement.



STRDV

Les lignes de bus ont le ticket

Conseiller municipal de Limay, Eric Odor est Président du Syndicat des Transports de la Rive Droite du Vexin (STRDV). Syndicat qui finance les lignes de bus qui transportent chaque jour 7000 usagers dont 3000 sur Limay. Eric Odor a bien voulu répondre à nos questions.

Quelles sont les villes et les villages desservis par le syndicat des transports ?

Les lignes financées par le STRDV desservent de nombreuses communes, des plus denses comme Limay, Gargenville ou Issou, aux plus rurales, comme Montalet-le-Bois, ou Breuil-en-Vexin, sur toute la rive droite, et sur une partie du Vexin. L'objectif du STRDV est de garantir un accès équitable aux grands pôles de services, pour toutes les communes de la rive droite – Vexin, des plus proches comme des plus éloignées.

Combien y a-t-il de lignes au total ?

Tout d'abord, les lignes ne sont pas créées par le STRDV, c'est le STIF, le Syndicat des Transports de l'Île-de-France qui définit les réseaux, nomme les exploitants, autorise les ouvertures de lignes, etc. Nous restons toutefois l'un des interlocuteurs du STIF. Le STRDV finance 16 lignes de bus parmi les 21 lignes du réseau Rive-Droite et couvre un territoire de 42 500 habitants.

Pourquoi le STRDV est-il déficitaire ?

Le STRDV n'est pas déficitaire. Comme toutes les collectivités, nous votons chaque année un budget équilibré, et nous clôturons un budget équilibré en fin d'exercice, en tentant de limiter au maximum les excédents, conformément aux principes de la comptabilité publique. En revanche, si notre budget n'est pas déficitaire, il est vrai que les excédents enregistrés annuellement ne sont pas suffisants pour permettre au STRDV de développer son action autant que je le souhaiterais.

Ne peut-on imaginer une aide plus importante du STIF pour que les Limayens n'aient pas à payer « deux fois », une première fois en complant leur ticket et seconde fois lorsque la ville doit déboursier 650 000 € pour maintenir à flot le STRDV ?

Tout d'abord, je tiens à préciser que si la ville de Limay participe au budget du STRDV à hauteur de 650 000 € par an, ce n'est pas pour maintenir à flots le STRDV, c'est pour financer des lignes qui ne peuvent pas l'être par la seule ressource des ventes de tickets de bus. Par ailleurs, et j'insiste sur ce point, la seule et unique ressource financière du STRDV reste la participation des collectivités. Encore une fois, sans la participation des collectivités et sans le financement des lignes déficitaires qui en découle, le STRDV n'a pas de raison d'être.

L'objectif du STRDV est de garantir à toutes les communes un accès équitable aux grands pôles de services. Sans notre participation, la seule contribution du STIF et la vente de tickets de bus ne seraient pas suffisantes pour maintenir l'exploitation de ces lignes. Je suis convaincu de l'absolue nécessité d'offrir un service public pour tous, la seule règle de la rentabilité financière d'un service ne doit pas venir pénaliser les habitants de Limay comme ceux de Sailly.



Eric Odor,
conseiller
municipal et
Président du
STRDV



Les villes encore adhérentes au STRDV

Actuellement, 20 collectivités sont adhérentes du STRDV. Il s'agit des communes de Aincourt, Chaussy, Chérence, Fontenay-Saint-Père, Guernes, Guitrancourt, Haute-Isle, Lainville, La Roche-Guyon, Montailet-Bois, Sailly, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint Martin la Garenne, Vétheuil, Vienne-en-Arthies, Villers-en-Arthies, Limay, Gargenville, Issou, et la Communauté de Commune Vexin-Seine pour les communes de Brueil-en-Vexin, Oinville-sur-Montcient. Les communes de Chaussy, Chérence, Vétheuil, Vienne-en-Arthies, Villers-en-Arthies ont demandé leur retrait. La commune de Jambville a choisi quant à elle de rejoindre le syndicat. Son adhésion devrait être effective en début d'année prochaine.

Quelles sont les villes qui sont à l'origine de la création du STRDV ? Et pourquoi avoir créé ce syndicat ?

L'origine du syndicat remonte à la création du SITS, le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire, le 6 décembre 1960. C'est donc d'un historique lourd que le STRDV a hérité, lors de la modification des statuts du SITS en 2004, avec une nouvelle appellation « STRDV ». Avec la modification des statuts en 2004, la compétence scolaire du SITS s'est prolongée avec la compétence transport urbain, ce qui signifie que n'importe quel usager peut emprunter les lignes de bus du réseau Rive Droite pour se rendre dans les gares SNCF, cela ne se limite plus aux populations scolaires.

Qu'en est-il du projet de ligne Limay/la Défense ?

Nous avons longtemps tenté de mener le projet à son terme, mais le STIF reste le seul organe compétent pour autoriser l'ouverture de nouvelles lignes de bus. À ce jour, d'autres projets, jugés prioritaires, ont été privilégiés, et le projet reste pour l'heure dans les mains du STIF. Toutefois, j'espère remettre ce projet au goût du jour notamment dans le cadre de l'action d'Eric Roulot, maire de Limay, qui tente d'obtenir du STIF une meilleure desserte des transports sur la Rive Droite.

Question subsidiaire : pourquoi ne pas mettre quelques abribus à certains endroits de la ville de Limay, comme cela est demandé par des usagers ?

Comme je l'ai indiqué, les marges de manœuvre budgétaires du STRDV sont

limitées quasi exclusivement au financement de lignes déficitaires. Par ailleurs, j'encourage les communes, qui restent propriétaires de leur voirie, pour faire les investissements nécessaires à la satisfaction des usagers.

Une convention partenariale entre le STRDV, le STIF et le transporteur devrait prendre effet en début de cette année. Quel est l'intérêt d'un rapprochement avec le STIF ?

Le STIF souhaite réorganiser les réseaux de bus et souhaite affiner le suivi de la qualité de service offert. À ce titre, il s'est rapproché de notre collectivité et a souhaité nous associer à cette démarche. Cette association est d'autant plus évidente que le STRDV finance les lignes de bus déficitaires et je suis heureux qu'un travail

en coopération avec les services du STIF puisse enfin voir le jour.

Cette association est conventionnée depuis le début de cette année, et j'espère qu'elle sera profitable à chacune de nos deux collectivités. Nous bénéficierons de l'expertise du STIF, et nous lui apporterons notre vision locale du transport de bus de la région. Cette association devrait être une bonne chose. J'espère qu'une véritable écoute mutuelle s'installera entre nous.

En quoi consiste ce Schéma Directeur d'Accessibilité, qui devrait être annexé à la convention partenariale ?

En effet, le STIF a souhaité que soit inscrit à la convention partenariale un engagement quant à la réalisation d'un schéma directeur d'accessibilité. Ce schéma est

Sur les évolutions du
BUS RIVE DROITE
dès le 2 septembre 2004

Quel
sourire
aurez vous ?

DE FRÉQUENCE
DE RAPIDITÉ
DE LISIBILITÉ

Renseignements : 01 30 94 34 22

**Dans l'attente des autorisations délivrées par le Syndicat de Transport d'Ile de France*

C'est commode, c'est...
Omibus



avant tout imposé par la loi, qui veut que d'ici 2016, les personnes à mobilités réduites (PMR) puissent avoir accès au transport en commun. Le STIF finance à cet effet l'intégralité des bus adaptés aux PMR auprès du transporteur, et la collectivité s'engage en retour à rendre accessible la plupart des arrêts. Un travail en coopération avec chaque commune adhérente au STRDV est donc attendu à cet effet.

Que pensez-vous de la proposition d'Eric Roulot sur l'amélioration de l'offre de transport ferroviaire sur la rive droite ?

Je soutiens à 100% la démarche initiée par Eric Roulot. Il est impératif que les élus locaux de la Rive Droite se mobilisent, car il est temps que le STIF s'attarde sur le sort des transports de ce côté de la Seine. Les usagers, les automobilistes, les habitants de la rive droite n'en peuvent plus de tra-

verser le fleuve plusieurs fois par jour et de subir les goulots d'étranglement pour se rendre aux grands services de transports de la rive gauche. Cette situation ne peut plus durer, d'autant plus que les territoires de la rive droite offrent tous les potentiels pour une amélioration des transports. Le projet de ligne de bus Limay – La Défense, qui n'a pas été considéré comme prioritaire, va aussi dans ce sens.

Constitution d'un Comité d'usagers

Vous souhaitez faire partie de ce Comité qui sera chargé de faire le recensement des plaintes, réclamations, difficultés rencontrées et d'apporter des solutions et de faire des propositions. Veuillez remplir ce bulletin et le retourner à la Direction des Services Techniques, 80, rue des Coutures, 78520 LIMAY)

M / Mme :

Adresse :

Tel :

Mail :

Je souhaite participer au comité d'usagers organisé par le STRDV et apporter mes remarques relatives aux lignes COMBUS.

J'atteste être un usager régulier des lignes desservies par COMBUS.



Orientations budgétaires

L'élaboration du budget communal s'inscrit dans un contexte difficile pour l'ensemble des collectivités et des services publics.

Contexte général rendu difficile par les mesures gouvernementales :

- suppression de la taxe professionnelle ayant pour effet de diminuer les recettes et de réduire l'autonomie fiscale.
- gel des dotations d'État pour 2011, 2012 et 2013. Gel qui se traduit d'ores et déjà par un manque à gagner en regard de l'inflation.
- Diminution des subventions directes ou indirectes – les régions et départements étant eux aussi touchés par la réforme. Ce qui va se manifester par une réduction des subventions aux communes, mais aussi aux associations. Avec des répercussions sur la Petite enfance, la jeunesse, le logement social, la Politique de la ville...

Enfin, la réduction des moyens aux collectivités va également se traduire par une baisse de l'investissement public. Ce qui n'aidera pas la croissance, bien au contraire.

Pertes de ressources pour la ville de Limay :

700 000 € !

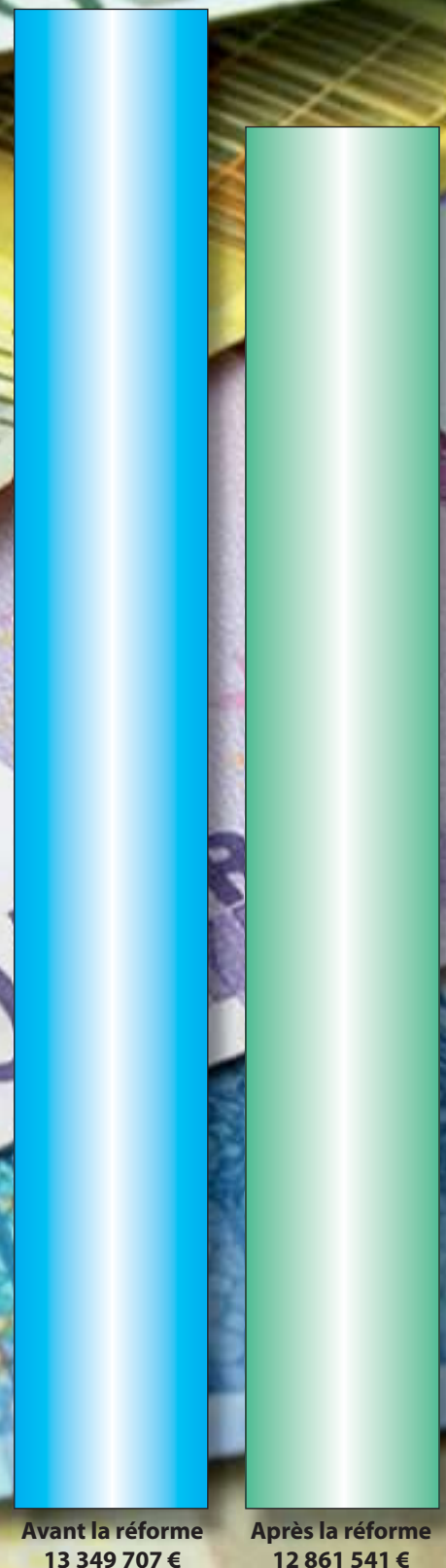
Ressources fiscales 2011 avant la réforme :

13 349 707 €

Ressources fiscales après la réforme :

12 861 541 €

Soit 488 166 € auxquels viennent s'ajouter plus de 200 000 € résultant du gel des dotations d'État



Plus que quelques semaines avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?

L'Île-de-France est l'une des prochaines régions de France à passer à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

L'Île-de-France est l'une des prochaines régions de France à passer à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

Le 8 mars 2011, en Île-de-France, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique. Tous les foyers de la région, et cela concerne bien évidemment Limay, doivent vérifier que leur installation est compatible avec le numérique. S'ils ne font rien, ils risquent de se retrouver devant un écran noir après le 8 mars 2011.

Les téléspectateurs qui voient défiler sur leur poste TV, non équipé, des bandeaux

d'information portant la mention : « *Équipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 8 mars 2011. Infos au 0970 818 818 (n° non surtaxé) ou www.tousaunumerique.fr », doivent impérativement adapter leur installation pour recevoir la télé numérique.*

Pour cela, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision « TNT intégrée » ; par le satellite (deux offres sans abonnement existent : TNTSAT et FRANSAT) ; et, si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble, l'ADSL ou la fibre optique. Une grande variété de choix existe selon les besoins de chacun !

Quoi qu'il en soit, renseignez-vous avant d'agir, au centre d'appel (0 970 818 818) et sur le site internet (www.tousaunumerique.fr). Vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur les équipements, les aides...

Antenne râteau

Tous les foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Pour continuer à re-

Des aides financières et techniques

Parallèlement, l'État a prévu des aides financières, accessibles sous certaines conditions aux foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 6 chaînes historiques et éventuellement une chaîne locale par une antenne râteau ou intérieure. Sous conditions de ressources, ces foyers peuvent bénéficier d'une aide de 25 € maximum pour s'équiper et une aide à l'antenne de 120 € maximum dans le cas d'une intervention sur leur antenne.

70 ans et plus ou souffrant d'un handicap

Enfin, une assistance technique pour l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrantes d'un handicap supérieur ou égal à 80 %. Adressez-vous au centre d'appel **0970 818 818 (n° non surtaxé)** pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de ces aides. Elle permet d'aider ces personnes vulnérables à installer leur adaptateur TNT et à procéder à une nouvelle recherche des canaux après le passage.

cevoir la télévision après le 8 mars 2011, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT à partir de 25 € que l'on branche à la prise PériTel ; téléviseur « TNT intégrée » ; ADSL ; satellite ; câble ; fibre optique).

Et dans les immeubles ?

L'antenne collective doit être compatible avec la réception du signal numérique avant et après le passage. Il est donc essentiel, avant d'entreprendre leurs achats, que les téléspectateurs s'assurent auprès de leur syndic ou gestionnaire que les vérifications nécessaires et travaux éventuels ont été réalisés ou sont planifiés.

À retenir

- **Il n'est pas nécessaire de changer de poste de télévision pour passer à la télé tout numérique.**
- **Il n'est pas nécessaire d'enlever son antenne râteau : avec les chaînes de la TNT gratuite, la télévision numérique passe aussi par l'antenne râteau.**

■ **Il suffit d'avoir une prise PériTel sur son poste de télévision pour pouvoir brancher un adaptateur TNT. Par ailleurs, tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré.**

S'informer

La ville s'associe à France Télé Numérique pour vous donner le maximum d'informations. Le camion d'information et de démonstration sur le passage à la télévision numérique sera à Limay, vendredi 18 février, sous la halle à marché, de 8h30 à 16h. Des guides « tous au numérique » répondant à vos questions sont également disponibles en Mairie. Le site internet www.tousaunumerique.fr et le centre d'appel (0 970 818 818) ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h complètent le dispositif de communication auquel collabore la municipalité.

En immeuble ou en lotissement doté d'une antenne râteau collective

Avant de s'équiper, il est important de vérifier auprès du syndic ou du gestionnaire d'immeuble que l'antenne collective est compatible avec la réception des signaux numériques.

Pourquoi passe-t-on au numérique ?

Le passage à la télé tout numérique permet une optimisation de l'espace hertzien et permettra de libérer des fréquences hertziennes qui seront utilisées pour déployer des réseaux mobiles de 3^e et 4^e génération y compris dans les zones rurales non-couvertes par l'ADSL.

Bénéfices pour les téléspectateurs :

La diffusion hertzienne analogique des 6 chaînes historiques est remplacée par une diffusion hertzienne numérique qui permettra de recevoir jusqu'à 19 chaînes gratuites et en Île-de-France, 6 chaînes locales supplémentaires. Le tout numérique offre une meilleure qualité d'image et de son.

L'Île-de-France passe bientôt à la télé tout numérique. Êtes-vous prêt ?

Vendredi 18 février, sous la halle à marché, de 8h30 à 16h, le camion d'information et de démonstration sur le passage à la télévision numérique sera à Limay

0970 818 818



Pour tout savoir : 0 970 818 818

(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

www.tousaunumerique.fr



Pose de la fibre optique pour les zones d'activités économiques

D'importants travaux de forage ayant pour but la pose de la fibre optique très haut débit sur la commune ont eu lieu. C'est le Conseil général des Yvelines – cofinancé par la région, les communes et le délégataire (EIFFAGE) qui réalise ses travaux pour les besoins du déploiement et de l'exploitation de ce réseau. Sont concernées les zones d'activités économiques, la Zone Portuaire, la ZA des Hauts Reposoirs, ZA « Les Garennes », les Loins de Boire (avenue Pasteur). Les travaux de forage consistent à installer sous et sur le domaine public routier des canalisations permettant le passage des câbles. Une seconde phase de travaux aura lieu et concernera la collectivité, les commerces et les petites entreprises.

Votre entreprise est-elle raccordée ? Comment être adducté en fibres optiques ? Se renseigner à : contactfdyvelinesconnectic.com. Pour plus d'informations, se connecter sur www.yvelinesconnectic.com ou www.yvelines-numeriques.fr où vous trouverez toutes les informations que vous souhaitez obtenir concernant le réseau départemental : les travaux en cours, son emplacement, les opérateurs clients...

Lexique

Fibre-optique :

Support acheminant les données numériques sous forme d'impulsions lumineuses modulées. C'est de loin la technologie qui assure les débits les plus élevés : on utilise des réseaux de fibres optiques à travers les océans pour relier les continents.

Haut débit :

On considère qu'un usager dispose de haut débit à partir du moment où celui-ci dispose de la possibilité de souscrire à une connexion supérieure ou égale à 2 Mbit/s.

Très haut débit :

On considère qu'un usager dispose de très haut débit à partir du moment où celui-ci dispose de la possibilité de souscrire à une connexion supérieure ou égale à 50 Mbit/s.

Bit par seconde (Mbit/s / Kbit/s) :

Unité de mesure du débit d'information sur une ligne de transmission de données. On parle ainsi de kilobit par seconde (Kbit/s) ou de mégabit par seconde (Mbit/s).



Un lieu agréable se dessine

Aménagements autour du polygame rue Lafarge suite à la rencontre avec les riverains et les jeunes et des responsables de l'association d'animation du quartier du lycée (AAQL). Plantation d'arbres, pose de tables et de bancs, réalisation de cheminements... Le printemps venu, ces aménagements s'affirmeront avec le fleurissement.



École maternelle Ferdinand Buisson



Réfection de la chaussée
de la rue des Fontaines Agnès
(en haut vers la rue Ampère)



Réfection totale des sanitaires et changement des WC



Haies Auguste Delaune

Phase 2 du projet avec la plantation en deux rangs de haies le long du stade et autour des terrains de pétanque pour l'embellissement du lieu. 750 mètres de haies sont ainsi prévus le long de la rocade.



Cérémonie des vœux institutionnels

Les Adjointes et Adjointes au Maire autour d'Eric Roulot lors de son discours des vœux : Mickaël Boutry, Catherine Couturier, Julien Rouzière, Nicole Bock, Djamel Nedjar, Dominique Bouré, Tristan Brams, Jackie Normand, Sophie Boyer.

La réception de présentation des vœux du Maire et de la Municipalité s'est déroulée dans l'enceinte du gymnase Guy Môquet le 5 janvier. Cette cérémonie est l'occasion pour Monsieur le Maire de remercier l'ensemble des acteurs sociaux et économiques ainsi que le mouvement associatif qui contribuent à faire de Limay une ville qui bouge, une ville attractive, tournée vers la modernité et attachée au développement des services publics.

Extraits du discours du Maire

Limay bouge avec l'ensemble des forces vives !

« Nous voulons être ouverts, constructifs, innovants. Limay ne serait pas aussi dynamique socialement et économiquement si nous vivions repliés ! Je prendrai deux exemples pour illustrer mon propos. (...) Notre projet de communauté de communes "les coteaux du Vexin". Avec Issou, Fontenay-Saint-Père, Guitrancourt, Gargenville, Guernes et Saint-Martin-la-Garenne nous travaillons à la constitution d'un nouveau

projet de communauté de communes (...) Cette intercommunalité, nous la voulons non pas repliée sur elle-même, mais dynamique et ouverte aux coopérations aux partenariats avec les autres communautés, toutes les autres communautés. »

Développement industriel

« Nous venons de signer la promesse de vente pour que Dunlopillo vienne s'installer sur une parcelle de 4ha dans la ZI. Cette décision permet de préserver 450 emplois directs dans le bassin de vie et éviter une nouvelle délocalisation. À Limay, souhaitons poursuivre le développement de l'industrie. Nous sommes, d'ailleurs, inquiets de voir qu'en France l'industrie s'affaisse, décline. (...) Nous sommes convaincus qu'industrie peut rimer avec préservation de l'environnement. C'est précisément ce type de développement que nous avons soutenu au sein du port de



Eric et Roseline Roulot accueillant les invités.

Limay. C'est précisément ce type de développement que nous voulons porter dans le cadre de notre future intercommunalité. Et c'est précisément les raisons pour lesquelles nous nous battons depuis des mois pour que GDE améliore ses conditions d'exploitation pour limiter les nuisances. Nous avons bataillé. Des choses ont bougé. L'État et la DRIEE, se sont investis ! Nous avons obtenu des avancées, notamment le pré-broyeur, la mise en œuvre de contrôles en continu sur les poussières et la température en sortie de cheminée. Les propositions que nous faisons – avec les riverains – notamment, ne sont pas à prendre ou à laisser : nous disons à GDE, discutons-en ! »

Après avoir énuméré les projets pour 2011, et ils sont nombreux et marquent le dynamisme de la ville, le Maire a abordé le difficile contexte financier. « Pour Limay, ce sont 700 000 € de recettes en moins et un affaiblissement sans précédent de notre autonomie fiscale. Nous allons passer d'une situation où les richesses de la ville étaient puisées dans l'économie réelle à une situation de dépendance vis-à-vis des dotations d'État. Ces réformes – suppression de la taxe professionnelle et réforme des collectivités territoriales – génèrent une recentralisation remettant en cause la libre administration des communes. La liberté est pourtant une valeur fondamentale qu'il nous faut nous attacher à préserver ».



Illuminations

La municipalité avait décidé de marquer le coup. Avec les commerçants du centre-ville, elle a procédé, au mois de décembre, et autour d'un bon vin chaud, au lancement des illuminations des fêtes de fin d'année. Une animation originale qui s'inscrit dans la volonté municipale de redynamiser le centre-ville et de développer le commerce. La ville a en 2010 renforcé les illuminations en centre-ville et aux abords des zones commerciales. Elles seront encore accrues en 2011



Tennis de Table

Lors des compétitions catégorie « jeunes pousses » qui se sont déroulées à Saint-Arnoult-en-Yvelines le 21 novembre dernier, Hadrien Le labour est sorti vainqueur du parcours d'adresse (1er sur 187 participants, toutes catégories confondues, en 9'98). Et Camille Prod'homme a fini 4^e du tournoi dans sa catégorie (nés en 2002 et plus). Hadrien Le labour, Camille Prod'homme, Ali Gafsi, Jonas Boubat, Émilie Couture et Théo Lecorne étaient les participants de ces journées.

Du bronze Sperry en gym

Encore un beau podium de remporté, à Lille cette fois, lors des Coupes de France de gymnastique, grâce aux magnifiques prestations de Ysoline Sperry, qui s'est classée 3^e (médaillon de bronze), et de Constance Maurin à la quatrième place. L'ALG se distingue aussi au niveau départemental, puisque lors du récent challenge interdépartemental, 8 des 10 gymnastes de la sélection du « 78 » étaient issues du club Limayen, ce qui a permis aux Yvelines de se classer deuxième de la compétition. Outre Ysoline Sperry et Constance Maurin, l'ALG compte dans ses rangs de redoutables et talentueuses compétitrices comme Laure Nicolas, Margaux Guérin, Carole Guillouf, Laetitia Débien, Océane Krysztofiak et Mylène Sperry.





Demi-finale des **Championnats de France** de **Gymnastique Féminine** par équipe

500 gymnastes
et compétitrices
de 10 ans
à 20 ans et plus



**Samedi 2 et
dimanche 3 avril
2011**

**Complexe Sportif
Guy Môquet**



Organisateurs :
Fédération Française de Gymnastique (FFG)
et l'ALJ Gymnastique sportive

Renseignements au 01 34 97 27 92

« Faites du jeu »

La deuxième édition de « faites du jeu » s'est déroulée le 13 novembre dernier salle P. Kergomard.



Organisée par le Service Jeunesse, cette immense ludothèque où pas moins de 40 jeux étaient proposés a rassemblé une centaine de participants : enfants, jeunes et parents. Objectifs, passer de bons moments, mais aussi tisser des liens sociaux et familiaux, favoriser les ren-

contres et développer les aspects sociaux qui offrent les jeux de société. Conviviale, festive, cette deuxième édition a été saluée par l'ensemble des participants, tous désireux de renouveler ce genre d'événement et non moins désireux que soit créée une véritable ludothèque à Limay.



Le deuxième tome de « Mémoires en partage » vient de paraître

Ce dernier ouvrage auquel ont participé une douzaine de Limayens et de Limayennes s'attache principalement à faire revivre le monde du travail de jadis et naguère. Les témoignages composant l'ouvrage sont bouleversants et relatent simplement la vie telle qu'elle était, sans embellissement. Avec ces douze récits, c'est en effet tout le siècle dernier qui défile sous nos yeux, la vie professionnelle. C'est aussi quelques bribes de la vie intime de chacun et de chacune qui sont comme revisitées, non sans nostalgie, mais sans lamentations. Des itinéraires singuliers au cœur desquels Limay tient une place majeure. Réalisé par la municipalité, le service des Archives, en partenariat avec la compagnie du Théâtre de l'Aurore, ce second tome est de bout en bout captivant et riche d'intérêt. Il sera distribué à l'ensemble des Limayens.



Présentation du tome 2 de « Mémoires en partage » le 17 décembre dernier à la Médiathèque. Les comédiens du Théâtre de l'Aurore ont lu des extraits devant une cinquantaine de personnes.

Quand la ville apprend à nager



Le 6 décembre 2010 s'est déroulée en Mairie la remise des diplômes de natation à 31 nouveaux petits nageurs. « Apprendre à nager avec la ville » est une initiative municipale qui a deux années d'existence. Cette action rencontre un franc succès auprès des enfants et correspond à un véritable besoin. Avec ces 31 nouveaux diplômés de 2010, ce sont au total 88 enfants de 8 à 14 ans qui ont déjà obtenu leur diplôme attestant l'obtention de leur brevet de natation.

Nouveau maillot pour l'ALJ Tennis de Table

Lors du Championnat de France du 26 novembre 2010 qui s'est déroulé aux Fosses Rouges à Limay, l'équipe de l'ALJ Tennis de Table a revêtu son nouveau maillot sponsorisé par l'entreprise « FER PLUS ». Plus besoin d'épiards !



En bref

La chasse aux épaves toute l'année

Depuis 2008, le nombre d'enlèvements de véhicules n'a cessé d'augmenter. Alors qu'en 2008, le nombre de véhicules retirés était de 16, puis de 36 en 2009, ce sont 62 véhicules épaves ou ventouses qui ont été éliminés en 2010. Mais cela a un coût pour la collectivité. De bons résultats qui sont dus à une amélioration des procédures mises en place et à l'efficacité des services municipaux qui œuvrent en partenariat avec les forces de l'ordre. Rappel : les voitures ventouses sont des véhicules stationnés plus de sept jours consécutifs. Au-delà de ce délai, le véhicule est en infraction en vertu du Code de la Route. Quant à un véhicule-épave/déchet, c'est un véhicule qui présente des anomalies mécaniques ne permettant pas au propriétaire de circuler dans des conditions normales de sécurité. Et il est dit déchet lorsqu'il n'est plus identifiable (absence des plaques d'immatriculation).

Délinquance en baisse

Sur les dix premiers mois de l'année 2010, le Commissariat de Police constate une baisse sensible des atteintes aux biens, ainsi que des escroqueries (-26 %) et des cambriolages (-27 %). Une baisse due aux interpellations d'auteurs de vol et à l'opération « tranquillité vacances », mise en place par le Commissariat pendant l'été et relayée par la mairie de Limay. C'est ce qui ressort de l'Assemblée plénière du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) qui s'est réunie le 16 novembre dernier en mairie. A contrario sur le mois d'octobre, les cambriolages sont en forte hausse (10 au total contre 1 seul en octobre 2009). Point noir, les atteintes à l'intégrité physique des personnes ont augmenté de 40% sur les dix premiers mois de l'année, touchant surtout les mineurs et adolescents. Cela est notamment dû à la recrudescence des agressions et des vols sous contraintes dans les transports en commun, en particulier sur la ligne SNCF Paris-Mantes-la-Jolie via Conflans Sainte Honorine. Pour le Maire, la baisse de la délinquance observée sur la ville au cours de ces 10 premiers mois reste fragile. Il est donc nécessaire que le CLSPD reste mobilisé et qu'il accentue son travail.

Une micro crèche est née

Cette structure d'une capacité d'accueil de 10 enfants et comprenant 3 professionnels qualifiés, s'adresse aux familles et aux entreprises qui souhaitent réserver des places pour leurs salariés. Bien que ce type d'entreprise nécessite un agrément du Conseil général, cette micro crèche n'est en rien un service public. Adresse : 175 Av du Président Wilson (secteur de la gare). Renseignements au 06.10.14.66.09 ou écrire à les-minis-explorateurs@hotmail.fr. Ouverture prévue, mars 2011.

Médailleurs du travail



Le Maire et les élus ont remis les diplômes d'honneur du travail à 113 salarié(e)s : ouvriers, ouvrières, employé(e)s et cadres du secteur privé. Pour les élus, honorer celles et ceux qui ont aujourd'hui, 20, 30, 35 ou 40 années de travail accomplies au sein d'une ou de plusieurs entreprises est somme toute normal. Le Maire a d'ailleurs souligné l'importance et le rôle social du travail, sa place dans notre société, tout en regrettant que les immenses richesses créées par l'ensemble des salariés soient accaparées par une poignée d'actionnaires au détriment de l'investissement économique et des salaires.

Parmi les diplômé(e) 2010, il y avait :
36 médaillé(e)s d'Argent (20 ans),
28 médaillé(e)s Vermeil (30 ans),
30 médaillé(e)s d'Or (35 ans),
17 médaillé(e)s Grand or (40 ans),
1 médaillé Agricole Or (35 ans)
1 médaillé Agricole Grand Or (40 ans).

Médailles d'argent (20 ans)

M. BAY Didier
M. BEN BERKANE Mustapha
M. BENBEZZA Mohamed
M. BIRACH Bruno
Mme BOULIERE Perpétua
M.CHARRAUD Louis
M. DOS SANTOS Filipe
M. DRISSI Maata
M. FORTINI Bruno
Mme FRESNAIS Natacha
M. GAPARD Frédéric
M. GARREAU Gilles (+Vermeil et or)
Mme GOMES RODRIGUES Michèle (+V)
M. GOURDEAU Patrick (+V)
Mme GUERIN Sylvaine
Mme HAMAYON Sophie
Mme HAN Chantal
Mme HERNADEZ Sophie
M. HERNANZ GARCIA Marcos (V+or+grand or)
Mme JACQUES Magali
M. KERBRAT Philippe
M. LACHGAR Mohamed (V+or)
M. LEFEBVRE Franck

M. LEROY Eric
Mme LOUETTE Nathalie
M. LUCAS Olivier
M. MAJOURBI Kabbour (V+or)
Mme MENDES Alexina
M. MESLEJEVIC Zeljko
Mme MICHEL Isabelle
Mme PRETESAC Annie (+V)
Mlle PROVOT Corinne
M. PRUVOST Philippe
M. QUENET Raoul
Mme TEIXEIRA Corinne
M. THIERRY Eddy

Médailles de vermeil (30 ans)

M. BELHADJ Boufeldja (+or)
M. BILLARD Patrick
M. BONGRAND Alain (+or)
M. COCHU Eric
M. DELRIC Raphaël
M. DEMANET Pascal
Mme GEORGES-SEDDOUD Corinne
Mme HAMELIN Josiane
Mme HEURTAUX Véronique
M. KAMINSKI Eric
M.LACHATER Thierry
M. LAINE Patrick
M. MARQUES RITA Joao
M. OLIVEIRA DE SA Joao Carlos
M. PHETRAMPHAND Bounpone
M. PRUVOST Thierry
M. SENILLOUT Lionel
M. SINQUIN Yannick (+or)
M. SOW Samba
M. TESSIER Patrick
M. ZAYET Rachid

Médailles d'or (35 ans)

M. ALBINET Jean-Claude
M. BOUTCHKALT Abdellah (+Go)
M. CHERTATI Laroussi
M. DELABARRE Olivier
M. DESCHAMPS Diego
Mme DUCHESNE Brigitte
M. DUVIVIER Jean-Charles
M. ENGRAND Philippe
M. FAROULT Gérard
Mme FIXYPEYROT Claire
Mme FOUCAULT Claudine

En bref

Le service public a affronté la neige

Les agents municipaux se sont mobilisés pour affronter les épisodes neigeux du mois de décembre. Rude fut la tâche, à l'image de ces épisodes exceptionnels qui ont nécessité 100 tonnes de sel et 40 tonnes de sable et de très longues journées de travail. Les agents avaient pour missions le pré-salage préventif des voies, avec comme priorité les circuits empruntés par les bus, les axes principaux et les pentes importantes... Mais aussi le salage des cours des écoles et aux abords des bâtiments publics, le remplissage des bacs à sel... Ils ont recouru au salage curatif sur tous les axes ouverts à la circulation ainsi que sur les parkings, jusqu'à épuisement des stocks de sel... Réquisitionné par les services de l'État avec pour résultat, une envolée des prix de la tonne ! Quant à la Direction des Routes et des Transports -ex DDE-, très sollicitée elle aussi, elle a mobilisé ses 110 agents et ses 24 camions avec saleuse et lame de déneigement sur l'ensemble du département.

Le Président part vers d'autres aventures

Le 14 décembre 2010, M. Stéphane Berthet (Président du Comité des Fêtes de Limay) ainsi que sa famille a présenté sa démission pour s'envoler pour de nouvelles aventures en province. Ils tiennent à remercier chaleureusement la ville de Limay et ses différents services pour leur contribution au bon déroulement de toutes les manifestations ainsi que tous les membres et bénévoles : Jean-Luc & Mic, Jean-Marie & Evelyne, Antoine & Lucinda, Marie-Jo, Bernard, Mimi & Jean-Claude, Luc & Dominique, Gilbert, Gérard & Viviane, Michel & Arlette, Jocelyne, Chantal & son époux, Janine, Michel & Nicole... Mais aussi les commerçants de la ville de Limay pour leurs participations. Bon vent à toutes et tous ! N.B. : Le Comité des fêtes de Limay recherche des bénévoles. Merci de vous adresser au bureau des associations. Amicalement, Stéphane, Aurélie, Léa, Maéva Berthet.

Colis de Noël

935, c'est le nombre de personnes âgées de 70 ans et plus qui ont bénéficié d'un colis de Noël offert par la municipalité, soit 825 colis au total, un record répartis de la façon suivante : 515 colis d'une personne et 210 colis pour 2 personnes. Ce qui d'après nos calculs effectués sous l'autorité de Pythagore, Euclide et Eratosphène, fait bien 935 bénéficiaires. Merci à Simone Répécaud et Micheline Cizniar (toutes deux Conseillères municipales), pour leurs fidèles et bons offices.



Mme KLONOWSKI Violette
M. LABRANCHE Jean-Marie
M. LAVOLLEE Patrick (+Go)
M. MORAIIS Gérard
M. NAJI Bouchaïb
M. PEYROUTY Pierre
M. POLICE Jean-François (+Go)
M. PUYGRENIER Patrick
M. RENIER Marc
M. ROMERO Gérard
Mme TALBOT Yvette
M. ROULOT Eric

Médailles grand or (40 ans)

M. ALBERS Christian
M. BRYKOWSKYJ Pierre
M. CAUVIN Francis
Mlle CROCHARD Chantal
M. DROCOURT Jean-Pierre
M. DUVAL Marc
M. HABSSANE Abdallah
M. HOHWELLER Jean-Yves

Mme PALARIC Jeannine
M. PERRAULT Bruno
M. POUSSE Bernard
M. RUBANY Jean-Marc
M. SOULIER Jacky

Médaille agricole or (35 ans)

Mme VESSIERES Maryse

Médaille agricole grand or (40 ans)

M. REBOURS Pierrick

Le 7 décembre dernier s'est tenue, salle municipale, la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes d'honneur du travail. 113 salariés se sont vus remettre leur diplôme après que le Maire, dans son discours, les ait chaleureusement félicités.



Un court métrage qui deviendra le film d'une vie

Gérard et Micheline se sont remariés le 13 novembre 2010 en Mairie après cinquante années de vie commune. Noces d'or obligent !

M. Gérard Tréton est né le 30 avril 1935 à Rosny-sur-Seine. Il commence sa carrière professionnelle à 14 ans comme apprenti ajusteur à Poissy, puis entre à la SCAN des Mureaux avant de rejoindre l'entreprise Cachou à Mantes, spécialisée dans la fonderie du bronze. Ce n'est qu'en 1957 qu'il entre chez Sulzer. Il y travaille jusqu'à sa retraite, en 1995. Micheline est née le 22 juin 1940 à Riom (Puy de Dôme). Elle a commencé à travailler à l'âge de 17 ans comme employée à la STPSO (travaux publics), société qui exploite alors les carrières à Mantes. Un court métrage les unira. En effet, Gérard et Micheline se sont rencontrés lors du tournage d'un film en 1959. Un court métrage en 16 millimètres réalisé par des cinéastes amateurs et dans lequel ils sont les acteurs principaux. Film qui à l'époque sera diffusé dans les ciné-clubs. Ce n'est que quelques mois après ce tournage que Gérard Tréton et Micheline Havard s'unissent pour le meilleur et le pire en mairie de Drocourt le 12 novembre 1960. En 1964, tous deux entreprennent de construire leur maison à Limay

avec l'association des Castors, rue J. Jacques Rousseau. Mais ce n'est qu'en septembre 1968 qu'ils prennent entièrement possession de cette réalisation qui va désormais abriter un couple uni et bientôt une famille. De cette union naîtront successivement une fille, Frédérique, en 1963, puis Sylvain en 1965 et Luc en 1969.

Gérard Tréton a fait partie de l'équipe dirigeante des Castors. Il a également été longtemps parent d'élève à Jean Zay/J.

Macé, puis Président des parents d'élèves. De 1971 à 1983, il fut Conseiller municipal avec J. F. Mouret et ensuite avec M. Quettier. Après avoir joué au football jusqu'à l'âge de 40 ans, Gérard dirigea le Club durant 5 ans, jusqu'en 1985. Micheline l'assiste alors et l'aide au sein du Club de Foot. Aujourd'hui encore, il est encore le Secrétaire de l'Amicale Sulzer. Amicale de Sulzer qui lui permet de retrouver les anciens de l'entreprise.



Spectacles de Noël

Durant le mois de décembre 2010, 1300 élèves des classes élémentaires et 840 des classes maternelles ont bénéficié, sur plusieurs représentations, des divers spectacles offerts par la municipalité.



Que cela passe vite 20 ans

C'était jour de fête à la RPA Jeanne Belfort le 9 décembre dernier. Les résidents ont été conviés par la municipalité à fêter l'anniversaire de cette Résidence qui, il y a 20 ans, ouvrait ses portes.

C'était en 1990. Vingt ans ont passé et la Résidence est toujours aussi jeune et dynamique. Le Maire et Nicole Bock ainsi que les employés du service social et du CCAS sont venus saluer les résidents. Une exposition retraçait ces vingt années et l'évolution des travaux.

Après quelques échanges et après le café et le thé, le temps était venu de

danser. En 1988, une Limayenne a fait un don à la ville, qui a permis d'acheter le terrain où, par la volonté et les choix politiques de Maurice Quettier, Maire, et de Micheline Besse, maire-adjointe chargée des affaires sociales, une Résidence pour Personnes âgées a été construite. Inaugurée en mai 1990, elle prit naturellement le nom de cette bienfaitrice : Jeanne Belfort.



La RPA reçoit des personnes valides, seules ou en couple, qui souhaitent à la fois l'indépendance d'un logement et des services : gardienne, repas du midi, et salons pour se retrouver et fuir la solitude.



Une mise à l'écart insupportable

C'est à l'initiative de la municipalité que s'est déroulée en décembre la « Votation citoyenne », initiative qui a permis à 489 Limayens de s'exprimer sur le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des étrangers. Droit qui devrait se traduire dans notre pays par une loi, à l'instar de pays européens qui reconnaissent que

les étrangers qui participent à la vie économique, sociale et associative et qui peuvent être responsables d'associations, délégués syndicaux ou représentants de parents d'élèves, doivent pouvoir s'exprimer lors des élections locales. C'est en tout cas une idée soutenue par l'ensemble des partis dans notre pays, à l'exception de l'UMP. Les résultats de la « Votation citoyenne » sont les suivants, sur 489 exprimés, 426 se sont prononcés « pour » et 63 « contre ». Sur le Mantois, le oui a obtenu 85,88 %.



Hommage au peintre et à l'homme

« **R**oger Deschamps, dont la disparition brutale nous laisse inconsolables, aimait terriblement le beau, mais aussi la bonté (...) Il aimait Limay et ses habitants. À sa ville et à ses habitants, Roger fut pendant des années à leur service, en tant que Conseiller municipal et comme citoyen actif au sein de la vie associative. Personne n'a oublié qu'il fut l'un des membres fondateurs – la cheville ouvrière - de l'association Art et Travail ».

C'est par ces mots que le Maire a chaleureusement remercié Madame Deschamps lors de la petite cérémonie au cours de laquelle a été installée en mairie l'œuvre réalisée par Roger Deschamps et offerte à la municipalité par son épouse. Un don qui est un hommage fait aux Limayens. Un hommage que la municipalité a également rendu à Roger Deschamps en choisissant de reproduire cette œuvre sur sa carte de vœux 2011.



50 années de fidélité

Noces d'or de M. & Mme Bertin. Mme Paulette, Valentine, Julie Elisa Lecuyer (épouse Bertin), est née le 26 février 1935 à Plénée-Jugon, (Côtes du Nord) Côtes d'Armor aujourd'hui, depuis 1990. M. Lucien, Maurice Bertin est né, lui, le 24 février 1933 au Mans (Sarthe).

Après avoir travaillé dur à la ferme et après avoir effectué son service militaire, Lucien entre dans l'industrie (dont six mois chez Renault) comme ouvrier spécialisé, puis dans le bâtiment, chez Lefebure. Bénévole au sein de l'association des donneurs de sang de Mantes, Lu-

cien est également membre de la FNA-CA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie). Porte-drapeau de cette association patriotique, il ne manque jamais une cérémonie au monument aux morts.

Paulette Bertin est issue d'une famille de 7 enfants. Elle aussi a commencé à travailler très tôt, d'abord comme garde-barrière à la SNCF, puis comme serveuse et enfin chez Solex à Limay.

La rencontre a lieu en 1958 dans un restaurant des Mureaux où Paulette est serveuse. Un restaurant où vient régulièrement Lucien, alors ouvrier spécialisé dans l'industrie automobile. Ils se marient le 29 octobre 1960 dans la commune de Sainte-Jamme-sur-Sarthe. La même année, les jeunes mariés

s'installent à Limay, d'abord rue de l'Eglise, puis rue Abel Plisson.

50 années ont passé et beaucoup d'eau a coulé sous le Vieux Pont de Limay, et c'est entourés de leur fille et de leur famille, que Lucien et Paulette se sont de nouveau mariés en Mairie de Limay le 13 novembre 2010.



l'association Big Band Vexinée et la ville de Limay présentent
la 15^{ème} FOIRE de LIMAY(78)

DISQUES ET BD

DIMANCHE 6 FEVRIER 2011

9h à 18h



AUTOROUTE A13 SORTIE MANTES EST - GYMNASSE GUY MÔQUET

ACHAT-VENTE-ECHANGE-AUTEURS BD EN DEDICACES
CONCERTS-ATELIERS BD



La SNCF répond-elle aux besoins de ses usagers ?

Cette interrogation concluait l'article sur les origines du chemin de fer à Limay paru dans le bulletin municipal d'avril-mai 2010. Roger Colombier, auteur « des Origines du chemin de fer dans le Mantois » revient pour nous sur la création de la ligne Mantes à Paris Saint-Lazare et montre que la rive droite a toujours été mal desservie mais que ce n'est pas une fatalité. Une raison suffisante pour, comme le font le maire et d'autres maires de la rive droite (voir pages actualités), réclamer de substantielles améliorations.

Hier, le chemin de fer a bouleversé démographiquement et socialement tout le Mantois. Et est bien loin la description que le géographe Charles Oudiette faisait de Limay en 1827 : une population estimée à 1 400 habitants ; un terroir principalement cultivé en vignes dont le vin est de bonne qualité ; beaucoup de jardins potagers qui commercialisent des légumes et des petits pois ; une carrière en exploitation.

Pour autant, le rail répond-il aux exigences de notre époque actuelle ? N'est-il pas le

parent pauvre, vis-à-vis de celui établi sur la rive gauche de la Seine ?

Lorsque Limay possède sa gare, le 1^{er} juin 1892, il s'est écoulé presque cinquante années après l'édification de la ligne de Mantes à Paris Saint-Lazare par Poissy. Et les documents d'archives attestent que la Compagnie de l'Ouest alloue un budget moins conséquent pour les travaux de la rive droite de la Seine, alors que les ouvrages d'art sont plus importants (tunnels, ponts et viaducs). Cela entraîne des réclamations des municipalités quant aux affaissements de terrain qui se produisent,

dont la presse régionale se fait l'écho. Lesdits journaux se sont aussi inquiétés du retard entre l'ouverture de l'enquête publique, en 1881, et la loi du 5 août 1885 déclarant d'utilité publique « l'établissement du chemin de fer de Mantes à Argenteuil », quand Limay et ses voisins ont avalisé le projet dès 1882.

L'histoire dit que le gouvernement a longtemps tergiversé. En 1877, est même proposé un tramway par la route pour transporter les voyageurs et les marchandises depuis Argenteuil « dont la vitesse de marche ne dépassera pas les 20 km/h pour les voyageurs,



Roger Colombier est l'auteur du « Mouvement ouvrier dans le Mantois » et « des Origines du chemin de fer dans le Mantois », aux éditions l'Harmattan.

Il est également l'auteur de « Aincourt, le camp oublié » aux éditions le Temps de Cerises. Roger Colombier, ancien conducteur de train est l'un des membres de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la région Mantoise.



Chemins de Fer de l'OUEST

MEULAN-HARDRICOURT




TRIEL

Argentueil à Mantes



CONFLANS fin d'OISE



MANTES

TARIF N°1216. G. V. T. 2^e Classe (sans) — BILLETS D'ALLER ET RETOUR

G. V. A. 1873/14

DE DÉPART	N° DÉPART	N° ARRIVÉE ET DE RETOUR		P. V. T.		P. V. T.	
		1 ^{er}	2 ^e	1 ^{er}	2 ^e		
Conflans	1	1	1	1.00	0.50	1.00	0.50
Meulan	2	2	2	1.50	0.75	1.50	0.75
Conflans-Beauce-Beaumont	3	3	3	2.00	1.00	2.00	1.00
Audrey-Chambray	4	4	4	2.50	1.25	2.50	1.25
Triel	5	5	5	3.00	1.50	3.00	1.50
Paris (St-Lazare)	6	6	6	4.00	2.00	4.00	2.00
Paris (St-Lazare)	7	7	7	4.50	2.25	4.50	2.25
Paris (St-Lazare)	8	8	8	5.00	2.50	5.00	2.50
Paris (St-Lazare)	9	9	9	5.50	2.75	5.50	2.75
Paris (St-Lazare)	10	10	10	6.00	3.00	6.00	3.00

Les billets de Paris St-Lazare à Conflans-Beauce-Beaumont et à Meulan-Hardricourt sont valables pendant 15 jours à compter de la date de départ. Les billets de Paris St-Lazare à Meulan-Hardricourt et à Conflans-Beauce-Beaumont sont valables pendant 10 jours à compter de la date de départ. Les billets de Paris St-Lazare à Triel sont valables pendant 7 jours à compter de la date de départ. Les billets de Paris St-Lazare à Meulan-Hardricourt et à Conflans-Beauce-Beaumont sont valables pendant 5 jours à compter de la date de départ. Les billets de Paris St-Lazare à Triel sont valables pendant 3 jours à compter de la date de départ.

TARIF N°1217. G. V. T. 2^e Classe (sans) — ABONNEMENTS

G. V. A. 1873/14

DE DÉPART	N° DÉPART	N° ARRIVÉE ET DE RETOUR		1 ^{er} ANNÉE		6 MOIS	
		1 ^{er}	2 ^e	1 ^{er}	2 ^e		
Conflans	1	1	1	10.00	5.00	5.00	2.50
Meulan	2	2	2	15.00	7.50	7.50	3.75
Conflans-Beauce-Beaumont	3	3	3	20.00	10.00	10.00	5.00
Audrey-Chambray	4	4	4	25.00	12.50	12.50	6.25
Triel	5	5	5	30.00	15.00	15.00	7.50
Paris (St-Lazare)	6	6	6	40.00	20.00	20.00	10.00
Paris (St-Lazare)	7	7	7	45.00	22.50	22.50	11.25
Paris (St-Lazare)	8	8	8	50.00	25.00	25.00	12.50
Paris (St-Lazare)	9	9	9	55.00	27.50	27.50	13.75
Paris (St-Lazare)	10	10	10	60.00	30.00	30.00	15.00



moins encore dans les centres urbains ou en cours d'encombrement de la route », projet refusé par les communes concernées.

La rive droite délibérément oubliée

Dès lors, on se réjouit de l'inauguration d'une vraie ligne de chemin de fer, malgré que les travaux aient duré près de 7 ans, contre 2 sur l'autre rive. Mais rapidement, les populations déchantent, des vœux sont adressés à la Compagnie de l'Ouest pour une meilleure desserte de la ligne. Et le Journal de Mantes du 28 mars 1906 fustige « l'insuffisance numérique du personnel dans les gares, l'état des locomotives, le mauvais combustible fourni aux mécaniciens, l'irrégularité constante de la marche des trains, la malpropreté des voitures de toutes classes et leur état de vétusté ». La Ligue des Voyageurs de la banlieue Ouest, ne recensant des adhérents que sur la rive droite, n'a de cesse d'intervenir auprès des pouvoirs publics. Dans une lettre ouverte du 13 mars 1928, elle écrit : « Nous ne pouvons pas toujours être considérés comme des parias. » Et

peu leur importe que soit mis en circulation, à partir du 19 juin 1904, dimanches et jours de fêtes, un train dit des « pêcheurs », par Argenteuil, omnibus de Paris à Mantes, en 1h30 de trajet ; il est vrai qu'à cette époque le journal Le Figaro semble privilégier l'aspect bucolique de la ligne en écrivant : « Un paysage exquis ignoré par les Parisiens et dont les pêcheurs à la ligne seront aussi les bénéficiaires. » Et la Compagnie de l'Ouest semble adopter cette idée avec l'affiche page précédente.

Toutefois, si des améliorations vont être apportées, la durée du voyage entre Mantes et Saint-Lazare va rester à l'identique, alors que la vitesse des trains augmentera. De la même façon, les voitures à impériales affrêtées sont rares et inconfortables au début (40 passagers en 3e classe à l'étage et 32 en 2e classe au rez-de-chaussée). Et au fil des années, le matériel roulant obsolète sur l'autre rive rejoint celle de droite, comme les voitures à impériales, les rames vertes des années 30 qui rouleront jusqu'en 1975 ou les rames classiques grises.

Le combat d'hier rejoint celui-ci d'aujourd'hui

Aujourd'hui, certes, des rames à étages modernes assurent 880 places assises et des trains spécifiquement banlieue sont mis en circulation sur la ligne. Mais la durée du trajet avoisine toujours celui des origines (1h 30 à l'époque). Et aucun train semi direct n'est prévu pour améliorer la desserte.

J'ai été affecté au dépôt de Mantes jusqu'en 2000 et conduit des trains de banlieue sur la ligne passant par Limay. Je peux donc témoigner de la lenteur du trajet pour rejoindre Paris St Lazare, des voitures surchargées et inconfortables, des retards nombreux en tout genre, voire de l'insécurité.

Et demain ?

Raconter l'histoire pour la faire connaître doit être source d'enseignements pour le présent et l'avenir.

Le 12 octobre 2010, s'est tenue à Mantes-la-Jolie une réunion publique sur le prolongement du RER E de Paris à Mantes par la Défense, prévu en 2020, avec toutes les répercussions que cela pourrait entraîner sur les gares des environs. Le Comité des Usagers de l'Ouest francilien a demandé que les gares limitrophes de Mantes, notamment Limay, aient une desserte améliorée. Mme Bock, maire adjointe de Limay, représentant le maire empêché, a évoqué la longueur actuelle du trajet pour gagner Paris, le grand parking de la gare gratuit et vide, les populations qui vont sur la rive gauche pour s'assurer une meilleure desserte et les nuisances routières qui s'ensuivent ; elle a aussi réclamé rapidement des trains omnibus de Limay à Meulan, puis directs à partir de Meulan. Mais ni le représentant du STIF (Syndicat des Transports en Île-de-France), ni l'adjoint au responsable du Département développement à SNCF Transilien n'ont répondu au Comité des Usagers ou à la représentante du maire de Limay.



Le pacte républicain gravement menacé

L'État persiste et signe dans la pression budgétaire toujours croissante qu'il fait peser sur les collectivités avec la suppression de la taxe professionnelle, le gel des dotations de l'État et la non-compensation des dépenses liées aux transferts de compétences. Cet État ne contribue plus à garantir la sécurité et la cohésion sociale, car il supprime les lieux de mise en œuvre de l'intérêt commun au profit de lieux dédiés aux intérêts privés.

Or, le socle républicain repose sur la trilogie « liberté-égalité-fraternité », sur l'affirmation des droits de l'homme et sur le principe de laïcité. Mais le modèle républicain est cohérent s'il est enraciné dans la conscience nationale et si les déclinaisons concrètes ; la solidarité, la citoyenneté, la laïcité sont comprises et mises en œuvre. L'épuisement du pacte républicain ne résulte donc pas de l'inadéquation de ces valeurs, mais de leur délaissement.

L'exemple de cette « casse » des services publics est illustré par le budget 2011 de l'État qui est marqué par une baisse sans précédent des moyens alloués au Sport. Depuis l'arrivée de la droite au gouvernement, il a diminué de 40 %. Et c'est encore une fois les collectivités locales qui sont appelées à payer la note alors qu'elles contribuent déjà au financement du sport à hauteur de 24,3 % quand l'État ne contribue que pour 11,9 %.

Aujourd'hui, personne n'ignore l'impact sociétal du sport et plus particulièrement du sport associatif, porteur de valeurs éducatives. La pratique sportive du plus grand nombre doit donc être soutenue par une politique d'équipements et de financements.

C'est pourquoi, à Limay, nos choix politiques sont différents. Il nous semble important de prendre d'autres mesures pour favoriser le droit aux pratiques sportives pour toutes et tous à chaque âge de la vie dans le cadre de structures de qualité.

À Limay, trois Complexes sportifs accueillent tous les sportifs en herbe, les scolaires, et les sportifs confirmés. Le Centre d'Initiation Sportive permet, chaque année à 450 jeunes de découvrir des pratiques sportives encadrées par des éducateurs diplômés et compétents. À ce jour, 88 enfants de 8 à 14 ans ont déjà obtenu leur diplôme de natation par le dispositif natation organisé par la ville. Ce sont environ 2500 adhérents des 26 associations sportives qui utilisent nos équipements sportifs. D'ailleurs, la reconstruction de la salle F. Buisson contribuera à renforcer cette pratique sportive à Limay. Enfin l'opération patinoire sous la halle à marché pendant 9 jours, a accueilli de 1700 personnes, dont un plus d'un millier d'enfants.

Pour l'année 2011, souhaitons que le service public du sport soit réaffirmé et renforcé plus que jamais pour que le sport demeure un droit pour toutes et tous et que l'éducation sportive reste un élément constitutif de la culture scolaire.

Le groupe Communistes et Société civile vous souhaite une année 2011 pleine de belles et heureuses solidarités qui nous permettront, ensemble, de ne jamais nous résigner.

Le groupe Communiste et Société Civile

**Dominique BOURE, Eric ROULOT,
Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR,
Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER
Julien ROUZIERE, Sophie BOYER,
Simone REPECAUD, Eric ROSE,
Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME,
Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA,
Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC,
François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX,
Bekkaï YAJJOU, Micheline CIZNIAR, Suzanne
MAUGAND, Jean Marc RUBANY**

Mauvaises reformes en cours...

Depuis 2002, et plus encore depuis 2007, le gouvernement s'acharne sur les collectivités territoriales au nom d'une idéologie libérale qui vise à réduire partout la sphère publique. Les territoires, déjà menacés par le désengagement de l'État, vont subir de plein fouet les conséquences de la pseudo-réforme territoriale : régression démocratique avec la création d'un conseiller territorial, reculs sociaux, aggravation des inégalités territoriales, recentralisation inédite du territoire par l'outil financier (suppression de la taxe professionnelle, transferts de charge en augmentation constante, baisse des dotations de l'État). L'objectif est de diminuer fortement les services publics et de réduire le citoyen à un simple usager, voire à un consommateur.

Chacun est donc, maintenant ou à terme, concerné ! Nous le disons, redisons, tout cela va dans le mauvais sens ! Certes, des réformes sont nécessaires, mais pour aller vers plus d'équité, entre les villes, les territoires, et donc entre les citoyens, où qu'ils habitent !

Cette réforme, c'est, pour chacun, moins de liberté pour se soigner, avec des services hospitaliers qui ferment, dans le cadre de cette « réforme », pour se former correctement (diminution du nombre des enseignants), pour se loger dignement, avec ce que l'État va prélever sur les bailleurs sociaux, diminuant d'autant leurs investissements. Ce ne sont que quelques exemples !

C'est, aussi, l'obligation d'être en intercommunalité, dans des délais proches, sans permettre le libre choix des habitants !

Les socialistes, avec l'essentiel des autres partis de gauche, souhaitent une clarification des compétences entre collectivités, l'amélioration, et non la diminution ou suppression des services publics locaux (police, justice, santé...), et le respect de la gouvernance de chaque commune par ses élus, dans ses choix d'investissement, de gestion, de services rendus à la population.

Osons cependant souhaiter à chacune et chacun une année solidaire, plus que nécessaire, et la plus heureuse possible !

Le groupe des élus socialistes

**Nicole BOCK
Tristan BRAMS
Eric ODOR,
Sophie LEROUX
Mireille SCHEYDER
Marie-Jeanne NOVELLA
Patrice SEDAMINO**

Les bonnes résolutions...

Permettez-nous avant toute chose de vous souhaiter à tous les habitants de Limay une excellente année 2011. En 1^{er} lieu, nous vous souhaitons à tous une excellente santé. Sans elle, aucun d'entre nous ne peut être pleinement heureux. Après la santé, nous vous souhaitons de réussir tous vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels. Chacun d'entre nous a des rêves, des ambitions, des souhaits, des projets. Nous espérons pour vous qu'ils se réalisent au maximum.

Du côté de l'opposition municipale, nous allons continuer à appliquer les bonnes résolutions que nous avons prises l'année dernière. D'abord, nous serons toujours plus à l'écoute des habitants de Limay, qui ont beaucoup de choses à nous dire sur la façon dont la ville est gérée. Beaucoup ont des idées et ne se sentent pas écoutés : notre porte sera toujours ouverte.

Ensuite, nous continuerons à faire des propositions. Cette année, nous avons porté le dossier GDE à la connaissance du Maire, à la demande des habitants, nous avons fait des propositions concrètes sur la qualité de vie, la sécurité routière autour des écoles, l'embellissement de notre ville. La priorité absolue, selon nous, doit porter sur le logement, car beaucoup de familles à Limay vivent dans des logements dégradés, ce qui est inacceptable.

Concernant notre qualité de vie, nous demandons depuis de nombreux mois, pour l'instant sans succès, un élargissement des trottoirs, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques qui défigurent notre centre-ville et un investissement massif en centre-ville, à la gare et à la source. Cette année, peut-être serons-nous enfin entendus par le Maire et ses équipes. Nous ne nous décourageons pas, car ces axes de travail peuvent être partagés par tous.

Enfin, nous continuerons à jouer la transparence en ce qui concerne la Mairie. C'est nous qui avons parlé du rapport des services de l'État sur la cantine. Sans nous, jamais ce sujet n'aurait été abordé en conseil municipal. Nous pensons que ce genre d'informations doit être public et nous travaillons en ce sens.

Nous continuerons aussi à publier, après chaque conseil municipal, notre bulletin d'information afin de mieux expliquer notre point de vue et nos propositions.

Bonne année à tous et à chacun d'entre vous. Limay mérite le meilleur, nous travaillons pour vous.

**Raphaël COGNET
Fabrice TAURISSON
Olivier DEEMESTERE
Martine MOREAU**

Naissances

■ BEN ROMAR Yanis	24/08/2010
■ BEN ROMAR Lilia	24/08/2010
■ MATHIAS Lilyan	07/10/2010
■ GOMES Luis-Paolo	10/10/2010
■ PARFAIT Ethan	17/10/2010
■ HEUKWA NDJAKWA Karl-Eko	21/10/2010
■ MOHAMED AHID Jacin	27/10/2010
■ AMRI Maïssane	30/10/2010
■ MNAOUARE Billal	30/10/2010
■ ZADOD Mohamed	07/11/2010
■ METIN Fatih	16/11/2010
■ MANSIR Kayssan	22/11/2010
■ AHDID Imrane	23/11/2010
■ OUARET Leina	27/11/2010
■ EKEOCHA Chinyere	28/11/2010
■ OUAHD Tasnim	28/11/2010
■ BAHAKI Lamya	30/11/2010
■ GAYDU Allyson	02/12/2010
■ HUPPÉ Jessie	05/12/2010
■ RADI Inaya	05/12/2010
■ CHAOUH Abderrahmane	06/12/2010
■ LEROY Ambre	13/12/2010
■ NEZ Kelyan	20/12/2010

Mariages

■ BIKOUTA – LOUTAYA Lauryathe Céphyse et SAUGET Didier Jean- Pierre	16/10/2010
■ CRISPIN David et GRANSTAN Shurnette	06/11/2010
■ EL-BELLAJ Salah et REDRAGUY Khadija	06/11/2010
■ THUILLIER Chabane et CANO de CASTRO Marie-Agnès	04/12/2010
■ OUABDELKADER Djamel et KHAMLA Emilie	11/12/2010
■ DAUTEL Gaël et GAULTIER Stéphanie	11/12/2010
■ D'ISCHIA Bruno et GÉNOUEL Catherine	11/12/2010
■ AKAOU Lahoussine et BACHTAG Mariam	24/12/2010

Décès

■ BAUDOIN épouse BOULET Gisèle Marcelle	10/10/2010
■ LEROY veuve LEDEBT Léonie	31/10/2010
■ DUMONT André	01/11/2010
■ BAUDOIN épouse ROUSSELIN Geneviève	03/11/2010
■ BRIERRE Jean-François	04/11/2010
■ LE GALL veuve OGET Micheline	08/11/2010
■ DELGRANGE Didier	09/11/2010
■ DAULIACH Albert	10/11/2010
■ BALUT Roger	13/12/2010
■ GUÉROUT Claude	15/12/2010
■ RADE Bernard	23/12/2010

Plandeville
Édition 2011
Le nouveau plan revu
et corrigé est sorti

www.ville-limay.fr

NOUVEAU LA NOUVELLE
GENERATION
DU CONTROLE
TECHNIQUE

C.T.R.E.

Une équipe de spécialistes vous attend
pour vos **CONTROLES TECHNIQUES**
TOUS VEHICULES - PL - VL - VU
Derrière les Halles de Limay
ctre@orange.fr

Zac des Hauts Reposoirs à Limay
Tél. : VL/VU : 01.34.78.63.39
Tél. : PL : 01.34.97.53.67

Faty Style

Mardi et Samedi
de 8 h 30 à 11 h 30
ou sur RDV

- Coud votre style, à vos mesures
- Retouche vos vêtements préférés
- Conseille pour le choix de vos tissus

9, bis bld Aristide Briand
78520 LIMAY

☎ 01 34 77 60 49
fatystyle@hotmail.fr

S.A.R.L. **Prestige Auto 78**

Garage - Spécialiste toutes marques
Dépannage - Réparateur Motrio

Tél. 01 30 33 96 63
Fax 01 30 94 37 80

121, Bd Pasteur - 78520 LIMAY
prestigeauto78@orange.fr

Limay information – Bulletin Municipal Officiel (BMO). Hôtel de Ville – 5, avenue du Président Wilson 78520 Limay.
Directeur de la publication : Eric Roulot. Directeur de la Communication : Alain Cornillot.
Rédaction : Alain Cornillot. Tél. : 01.34.97.27.27 – a.cornillot@ville-limay.fr Photos : AC/VM.
Maquette : FJD, 5 rue Édouard Branly – 78520 Limay. Tél. : 01.34.97.50.90 – fjd.studio@gmail.com
Impression : Imprimerie LNI (Gennevilliers). Bulletin imprimé sur papier recyclé PEFC – label écologique. Tirage : 7500 exemplaires.

L'Afrique à l'honneur

Une place particulière est faite en ce début d'année à l'Afrique, continent d'une richesse culturelle, traditionnelle et contemporaine, immense et insuffisamment connue et mise en valeur.

Expo photos sur le Cameroun

Du 31 janvier au 26 février, la Médiathèque propose une exposition photos sur le Cameroun réalisée par l'association COLA (Coopération Ouverture Liens Avenir).



Contes et musiques

La Médiathèque propose également le vendredi 18 février à 20h30 : « Contes et musiques du Cameroun ». Un spectacle à ne pas manquer. (Inscription obligatoire au 01.34.97.27.35.)

Carnaval sur le thème de l'Afrique

Cette année, le Carnaval de la ville qui se déroulera le vendredi 25 février revêtira les atours et ornements africains.

SAISON CULTURELLE 2011

JANVIER

EXPOSITION « LA CALLIGRAPHIE »



**Actuellement et jusqu'au
29 janvier**

Expression artistique d'une écriture, la calligraphie fut, de tout temps, déclinée dans de nombreuses civilisations sous les modes les plus divers. Elle est aujourd'hui considérée comme un art accompli. Cette exposition permet d'aborder cette pratique artistique sous tous les angles : techniques, alphabets, outils...

Réalisée par Italique et prêtée par la Bibliothèque Départementale des Yvelines.

- À la médiathèque
- Entrée libre

INITIATION À LA CALLIGRAPHIE

Samedi 15 janvier

Écriture gothique, romane, arabe : venez réaliser de magnifiques calligraphies sur terre cuite ! Les œuvres seront exposées dans la médiathèque puis restituées à chaque artiste à la fin de l'animation.

3 ateliers d'une heure, ouverts à tous dès 5 ans, encadrés par Josée Coquelin, professeur à l'École Municipale d'Arts Plastiques de Limay.

- À la médiathèque, de 14 à 17h
- Inscription obligatoire au 01.34.97.27.35

MARIONNETTES

Mercredi 19 janvier

Spectacle Jeune public

« Festival Marionnettes en Seine » dans le Manitois du 15 janvier au 11 février 2010.

'Planches et Strapontins' par le 'Théâtre de

l'Écume'

- A partir de 5 ans.
- Salle municipale - rue des 4 chemins
- 10h00 et 15h30
- 5,60 € et 2,55€ par enfants

SPECTACLE ET CHANSONS

Dimanche 23 janvier

Spectacle « Le temps d'aimer, Barbara, Brel une rencontre » interprété par Sophie Mignot.

Ils ont travaillé ensemble sur le film Frantz de Jacques Brel, dans lequel Barbara jouait une bourgeoise désappointée. Ils ont écrit de magnifiques textes, tous deux ont eu

une carrière magnifique, ont réussi à nous toucher au plus profond de nous-mêmes, entre rires et larmes.

Croisés à travers quelques chansons, je me plais à les faire renaître, s'exprimer et se déchirer et s'aimer, nous permettant de ne rien oublier et nous obligeant aussi de nous remettre en question, car leurs textes sont politiquement tellement humains que nous nous devons de les croire. La poésie du poète Milosz nous guidera tout au long de cette aventure.

Enfin voici ce que nous suggère Samuel Buttler :

« Nous aurons perdu jusqu'à la mémoire de notre rencontre, pourtant nous nous rejoindrons pour nous séparer et nous rejoindrons encore, là où se rejoignent les âmes trépassées, sur les lèvres des vivants ».

- Salle municipale - rue des quatre chemins
- 16h00
- Entrée : plein tarif 8,70 € - prévente 5,60 € - tarif réduit 4,10 €

HEURE DU CONTE

Mercredi 26 janvier

« La vie quotidienne »

Le bébé a besoin de lait, de caresses et d'histoires : à l'Heure du conte, nous vous en proposons avec des doudous, des jouets et des bisous !

- À la médiathèque
- 10h30, dès 5 ans
- Entrée libre



AÉROMODÉLISME

Dimanche 30 janvier

Meeting Indoor

- De 9h à 17h
- Gratuit et ouvert à tous

FÉVRIER

EXPOSITION PHOTO DE L'ASSOCIATION COLA

Du 31 janvier au 26 février

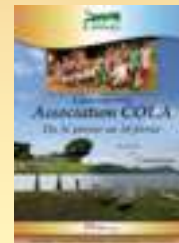
COLA (Coopération Ouverture Liens Avenir), dans laquelle s'investissent plusieurs Limayens, est une association à vocation solidaire. Elle œuvre actuellement dans

plusieurs pays (Bolivie, Sénégal et Cameroun) autour de projets variés répondant aux besoins des populations locales.

Les photos exposées illustrent 3 actions menées au Cameroun l'été dernier (un projet « musique et animation », et un autre concernant l'aménagement d'une salle informatique dans un centre technique et le dernier avait pour but d'aider des Pygmées à obtenir leur carte d'identité camerounaise.

<http://associationcola.free.fr/>

- À la médiathèque
- Entrée libre



HEURE DU CONTE

Mercredi 2 février

« De l'amour à l'amitié il n'y a qu'un pas »

Dans les histoires que nous raconterons, il y aura des papas et des mamans, des copains et des copines et même des amoureux !! Venez vite nous écouter !



- À la médiathèque
- 10h30, dès 3ans
- Entrée libre

SOIRÉE PARENTALITÉ

Vendredi 4 février à 20h

« Élève-t-on les filles et les garçons de la même façon »

Soirée animée par un intervenant de l'École des Parents et des Éducateurs. Les stéréotypes ont parfois la vie dure. Comment faire pour éviter de les reproduire ? Le rendez-vous des parents à la page.

- À la médiathèque
- Entrée libre

CONCERT DES ENSEMBLES DU CRC DE LIMAY

Samedi 5 février à 20h00

Dimanche 6 février à 11h00

- Salle municipale - rue des 4 chemins
- Entrée libre

GRUPE D'ÉCHANGE DE LECTURES « DES LIVRES ET VOUS »

Samedi 5 février 10h30

Venez faire partager à d'autres vos lectures, mais aussi découvrir de nouveaux auteurs lors d'un moment convivial, un samedi tous les deux mois, à l'espace adulte de la médiathèque.



Pour plus de renseignements ou tout simplement pour vous inscrire veuillez contacter la médiathèque au 01.34.97.27.35

- À la médiathèque secteur adulte
- Entrée libre

DISQUES ET BD

Dimanche 6 février

15^e salon du disque et de la BD organisé par l'association Big Bang Vexinée



- De 9h00 à 18h Gymnase Guy Môquet, rue Charles Tellier
- 1,50 € – Gratuit pour les moins de 15 ans.
- Renseignements : 06 89 94 80 66

LIRADO

Mercredi 9 février

« Le témoignage »

« Histoires vraies » ou romans ancrés dans la réalité, des livres plongent dans « la vie de tous les jours ».

- À la médiathèque secteur jeunesse
- 15h pour les 10-14 ans
- Entrée libre

CONCERT

Vendredi 11 février à 20h30

Rencontre/ Concert avec l'association COLA

L'association COLA vous invite à venir découvrir son action solidaire à travers le monde lors d'un échange convivial à la médiathèque. La soirée sera clôturée par un concert organisé par les membres de l'association.

- À la médiathèque
- Entrée libre

CONTES

Mercredi 16 février à 10h30

« Papoum et autres contes d'animaux » par Nathalie Le Boucher

Dans la savane, la famille éléphant se promène : en tête de file, papa éléphant puis maman éléphant et derrière maman éléphant, bébé éléphant... Pour 3-6 ans.

- À la médiathèque secteur jeunesse
- Inscription obligatoire au 01.34.97.27.35

CONTES POUR ADOLESCENTS ET ADULTES

Vendredi 18 février à 20h30

« Contes et musiques du Cameroun » par François Essindi

Un spectacle de François Essindi ne se raconte ni ne se résume.

Comédien, conteur, danseur et musicien, il donne à sa parole autant de rythme qu'à ses danses et la voix rebondit avec autant de souplesse que le corps. Sur ses instruments traditionnels et insolites, il nous invite généreusement au voyage. François Essindi travaille sur la retranscription des contes, des musiques, des chants et des rites Boulou du sud Cameroun...

- À la médiathèque secteur jeunesse
- Inscription obligatoire

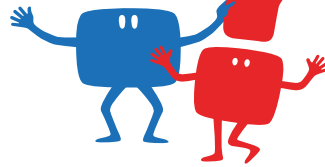
PASSAGE AU NUMÉRIQUE

Vendredi 18 février

Présence du camion d'information et de démonstration

- Sous la halle à marché de 8h30 à 16h00

Prêt pour le tout numérique ?



CARNAVAL EN FANFARE SUR LE THÈME DE L'AFRIQUE

Vendredi 25 février

Maquillage, confettis, etc.

Défilé dans la ville.

- Rendez-vous sur le parvis de la médiathèque à partir de 14h00.



MARS

HEURE DU CONTE

Mercredi 2 mars

« Vive le printemps, vive la nature »

Enfin c'est le printemps ! Le soleil brille, les petits oiseaux chantent, et la bibliothèque résonnera d'histoires douces et tendres !

- 10h30 dès 3ans
- À la médiathèque secteur jeunesse
- Entrée libre

SORTIE NATURE

Dimanche 6 février 2011

Ornithologie avec Denis Choffé

- Rendez-vous à 8h30 devant la mairie de Limay

Judi 17 Mars 2011

Assemblée générale à 20h30 au sous-sol de la salle municipale de Limay rue du cimetière. Suivie d'une vidéo projection : Les photos nature de Marie France Chatelais.

CONCERT PAR L'ORCHESTRE DES PROFESSEURS DU CRC LIMAY

Mardi 8 mars

« Ma Mère l'Oye » de Maurice Ravel

Direction : Pierre Emmanuel Dupret

Composée d'après les contes de la Belle au bois dormant, du Petit Poucet, de la Belle et la Bête...

- Salle municipale - rue des 4 chemins
- 20h30

- Entrée : 5,60 € et 2,55 € par enfant sur réservation au 01.34.97.27.03



DEMI-FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE GYMNASTIQUE FÉMININE

Samedi 2 et dimanche 3 avril

- au complexe sportif Guy Môquet.



UN NOUVEL ESPACE POUR LA JEUNESSE

Une nouvelle structure.
Un nouveau projet.
Un accueil et une écoute améliorés.

Un BIJ (Bureau
Information
Jeunesse
succédant au
PIJ actuel.

Un nouvel espace animé
par l'équipe de la MDJ
composée de quatre
animateurs qualifiés
et d'un responsable.

Des activités et des
animations de proximité
dans les quartiers.

Un lieu
répondant aux
besoins des
jeunes dans
leur diversité.
Un nouvel espace
public pour et
au service de
la jeunesse.

Un espace dédié entièrement aux
jeunes et privilégiant l'écoute,
l'égalité d'accès à tous à la
culture et aux loisirs.

**EN 2011, LA MAISON DE LA JEUNESSE (MDJ)
S'INSTALLERA DANS L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE,
PARC DE LA ROSERAIE PRÈS DE LA MAIRIE.**